



HAL
open science

La crypte de l'église Saint-Pierre de Lémenc : étude historique et documentaire

Valérie Delesalle-Huvé

► **To cite this version:**

Valérie Delesalle-Huvé. La crypte de l'église Saint-Pierre de Lémenc : étude historique et documentaire. Art et histoire de l'art. 2018. dumas-02134550

HAL Id: dumas-02134550

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02134550>

Submitted on 20 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Valérie DELESALLE-HUVÉ

La crypte de l'église Saint-Pierre de Lémenc,
étude historique et documentaire.

Volume I

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire de l'art et archéologie.

Parcours : Histoire, technique et théorie des arts visuels.

Sous la direction de M. Pierre MARTIN

Année universitaire 2017-2018

Valérie DELESALLE-HUVÉ

La crypte de l'église Saint-Pierre de Lémenc,
étude historique et documentaire

Volume I

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire, technique et théorie des arts visuels

Sous la direction de M. Pierre MARTIN

Année universitaire 2017-2018

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussignée Valérie DELESALLE-HUVÉ, déclare sur l'honneur :

- être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à : Grenoble

Le :23 août 2018

Signature de l'auteur du mémoire :

Remerciements

À Pierre Martin, mon directeur de recherche, pour avoir su nous communiquer sa passion et pour avoir encadré ces travaux avec beaucoup de patience et de rigueur. Merci pour ces journées passées à « apprendre à regarder », malgré les intempéries de l'hiver et la chaleur de l'été.

Aux enseignants de l'ARSH, qui nous transmettent leur savoir avec tellement d'enthousiasme. Je tiens aussi à remercier le personnel administratif qui nous accompagne depuis quatre ans avec professionnalisme et efficacité.

À la mairie de Chambéry qui m'a permis d'accéder à la crypte de Lémenc, et particulièrement à Chantal Fernex-de-Mongex, conservateur en chef du patrimoine, qui m'a accompagnée tout au long de cette année avec beaucoup de bienveillance et de disponibilité. Vos encouragements ont été une aide précieuse.

À Christian Sapin qui nous a accompagnés sur le site de Lémenc pour nous prodiguer ses conseils avisés avec beaucoup de gentillesse. Merci beaucoup pour le temps que vous nous avez consacré.

À mon entourage qui me supporte et m'accompagne depuis le début de cette aventure. Ce travail n'aurait jamais pu être réalisé sans votre soutien.

Sommaire

PARTIE 1 - CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE.....	8
CHAPITRE 1 – CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE.....	9
La Savoie.....	9
Chambéry et la colline de Lémenc.....	10
CHAPITRE 2 – DONNÉES HISTORIQUES.....	12
Les débuts de l’occupation humaine.....	12
L’occupation romaine (120 avant J.-C.-443 après J.-C.).....	13
L’installation des Burgondes en Sapaudia (443-516).....	15
La Sabaudia des Francs et des Rodolphiens (534 - 1000 après J.C.).....	16
CHAPITRE 3 – CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE.....	22
Le cimetière et ses chapelles.....	22
Les fouilles des jardins ouvriers.....	23
CHAPITRE 4 – PRÉSENTATION DE L’ÉGLISE DE LÉMENC.....	25
Description générale du site.....	25
L’église haute.....	26
La crypte.....	29
PARTIE 2 - ÉTUDE DES SOURCES DOCUMENTAIRES.....	34
CHAPITRE 5 – DONNÉES RELATIVES À L’ÉDIFICE.....	35
Sources avant le classement au titre des Monuments historiques.....	35
Sources après le classement au titre des Monuments historiques.....	39
Sources contemporaines.....	43
CHAPITRE 6 – ÉTAT DE LA QUESTION.....	45
Les différents ordres qui ont occupé le prieuré.....	45
Le culte des reliques à Lémenc.....	46
Le débat sur la fonction de la rotonde : baptistère ou martyrium ?.....	49
Les travaux d’Edmond Brocard.....	51
État de la bibliographie.....	51

Introduction

L'église Saint-Pierre de Lémenc est située sur les hauteurs de la ville de Chambéry ; on y accède par une petite place, entourée de bâtiments hétéroclites. L'église, austère et peu éclairée, ne laisse en rien présager du trésor que l'on peut découvrir en descendant dans la crypte. Cet espace ne peut laisser le visiteur indifférent. Les escaliers débouchent sur une rotonde, centrée autour d'un petit édicule de plan hexagonal lui-même surmonté d'une coupole. Cet espace se prolonge par une nef à trois vaisseaux, voûtée en berceau et par un chevet daté du XV^e siècle. L'ensemble a été classé au titre des Monuments historiques en 1900. La crypte est aujourd'hui fermée au public en raison de problèmes de conservation liés à l'humidité. Le site de Lémenc présente un intérêt majeur pour le patrimoine chambérien puisque les premières traces d'occupation remontent à l'antiquité. Il semble que l'église de Lémenc ait été la première église de la ville. La construction de l'église haute date de la fin du XV^e siècle, mais de nombreuses questions se posent quant aux constructions qui la précèdent. Pour le moment, aucune datation certaine n'est proposée pour la crypte, ni pour sa rotonde qui semble être la partie la plus ancienne. Les rapports entre la rotonde et l'église haute restent également des questions importantes pour la compréhension des étapes de construction. Des fouilles menées par l'INRAP en 2015, à la demande de la mairie de Chambéry, ont révélé des vestiges archéologiques en contrebas de l'édifice. Ces derniers pourront peut-être apporter un éclairage nouveau pour la compréhension du site.

Ce mémoire est consacré à une étude documentaire et historique sur la crypte de Lémenc. L'objet de cette recherche est de faire une étude des sources, la plus complète possible afin de préparer une étude archéologique qui sera réalisée dans le cadre de mon Master 2. Deux grands axes seront développés. Une première partie sera consacrée à une contextualisation géographique, historique et archéologique du site de Lémenc. L'objectif sera d'essayer de comprendre les conditions dans lesquelles un tel édifice a pu être réalisé. Dans un deuxième temps, nous aborderons une étude détaillée des sources documentaires. Ces éléments nous permettront de développer une première synthèse qui servira de guide à l'étude archéologique à venir.

La crypte de Lémenc a été l'objet de nombreux ouvrages. L'objectif de ce mémoire n'est pas d'en réécrire l'histoire, mais plutôt d'essayer de faire une synthèse, la plus objective possible, de toute la documentation dont nous disposons.

Avertissement

Les recherches concernant l'église et la crypte de Saint-Pierre de Lémenc à Chambéry se heurtent rapidement au manque de sources anciennes. En effet, une grande partie de ces sources a été détruite à la fin du XIX^e siècle lors de l'incendie qui a ravagé le théâtre de Chambéry dans lequel étaient provisoirement entreposées les archives départementales. Lors de cette étude, nous devons fréquemment nous contenter des écrits des érudits du XIX^e siècle qui ont eu l'opportunité d'accéder à ces documents avant leur disparition. Leur vision souvent « romanesque » nous oblige à beaucoup de prudence quant à l'authenticité de leurs propos qui demeurent cependant une base précieuse pour cette recherche.

Partie 1

-

Contexte géographique, historique et archéologique

Chapitre 1 – Contexte géographique

La Savoie

La Savoie est avant tout un territoire difficile à cerner et à délimiter. Ses frontières ont souvent varié au cours des siècles ; d'abord simple région géographique, puis vaste province, elle constitue aujourd'hui deux départements français. En outre, la réalité historique ne correspond pas toujours aux limites géographiques. De nombreux auteurs ont tenté de définir ce territoire complexe tant du point de vue historique que géographique et beaucoup sont ceux qui parlent *des pays de Savoie* afin de mettre en évidence cette diversité.

Située au cœur des Alpes, la Savoie présente quatre types de régions naturelles¹ :

- L'avant-pays alpin constitué de plis jurassiens précédant une plaine formée par des molasses jurassiennes ;
- Les Préalpes qui sont des massifs autonomes de moyenne altitude, séparés par des cluses ;
- Ces massifs sont eux-mêmes séparés par de grandes vallées transversales ;
- Les Alpes qui sont de grands massifs cristallins.

La Savoie, telle que nous la connaissons à l'heure actuelle, est un territoire géographique dont les frontières ont été définies entre le XIe et le XVe siècle, sous l'influence des comtes et ducs de Savoie. Ce grand état alpin a été créé à la suite du démembrement de l'empire carolingien. Celui-ci se compose de six grandes provinces aux caractéristiques très marquées (figure 1).

- Au nord le Chablais dont la capitale incontestée est Thônes ;
- Le Faucigny qui représente la route entre Genève et le Mont Blanc ;
- Le Genevois situé entre les Alpes et le Jura, centré autour d'Annecy ;
- L'ensemble montagnard de Tarentaise ;
- Le deuxième ensemble montagnard de la Maurienne ;

¹ LEGUAY 1983, p. 19-22.

- La Savoie « propre » dont le cœur est Chambéry qui va nous intéresser plus particulièrement dans cette étude.

Les Alpes constituent à la fois un obstacle, une barrière naturelle qui protège le pays savoyard, mais aussi un point de passage entre la France et l'Italie. Les profondes vallées ont de tout temps été utilisées comme voies de circulation. Les axes nord-sud sont nombreux et souvent faciles d'accès. Ils sont principalement utilisés pour la desserte locale, mais surtout permettent l'accès aux deux grandes vallées de la Tarentaise et de la Maurienne. Les passages transversaux, quant à eux, favorisent les relations entre les pays transalpins et cisalpins. Le passage vers l'Italie se fait par les différents cols, particulièrement ceux du Mont-Cenis, du Petit ou du Grand Saint-Bernard. Ces voies, peu utilisées pour le transport de marchandises ont été très fréquentées par les hommes : marchands, militaires, artistes, pèlerins, mais aussi souverains et leur suite se déplaçant d'une capitale à l'autre. Les routes des Alpes ont été le témoin de ces nombreux déplacements.

La montagne, omniprésente dans la géographie savoyarde, reste la composante dominante, mais elle est marquée par de profondes vallées qui sont autant de voies de circulation. Malgré l'image de région enclavée, la Savoie a toujours été un lieu de circulation, un couloir de passage entre la France et l'Italie. Ces nombreux échanges ont certainement contribué à façonner le paysage culturel savoyard.

Chambéry et la colline de Lémenc

La ville de Chambéry s'est développée dans la cluse de Chambéry, autrefois appelée « Savoie propre », aux confluent de la Leysse, de l'Albanne puis de l'Hyères qui alimentent ensuite le lac du Bourget. Elle est cernée par des massifs de moyenne altitude qui constituent les Préalpes du nord : au sud, le massif de la Chartreuse (avec le mont Granier) et la chaîne de Belledonne, à l'ouest, la chaîne de l'épine, au nord le lac du Bourget, et enfin à l'est le massif des Bauges, dominé par le Nivolet. C'est au pied de ce massif que se situe la colline de Lémenc, qui se détache du Nivolet par le passage du Saturnin. Avant la fondation de la ville à l'époque romaine, la cluse de Chambéry était constituée de vastes marais, résultant des dernières glaciations et du retrait du lac du Bourget. Ceci explique pourquoi la ville s'est tout d'abord développée sur les collines environnantes, principalement celle de Lémenc, avant d'occuper l'emplacement que nous lui connaissons aujourd'hui.

La colline de Lémenc est en fait un plateau incliné au sud-est, terminé par un escarpement rocheux. Ce promontoire qui domine la ville de Chambéry est situé à une altitude variant

entre 300 et 558 mètres². Dans cette région qui présente une tectonique agitée, la colline de Lémenc est la dernière d'une série d'ondulations qui marquent la partie occidentale du massif des Bauges appelée anticlinal Semnoz-Revard-Nivolet³. Elle apparaît comme une sorte de repli qui suit le même axe que la cluse de Chambéry (figure 2).

La colline est constituée d'un bloc de calcaire jurassique composé de plusieurs couches superposées, qui forment un ensemble très solide ayant particulièrement bien résisté aux érosions⁴. Des carrières de calcaires situées sur la colline de Lémenc ont servi à la construction d'une grande partie de la ville de Chambéry.

Cette topographie particulière explique en partie comment les premiers hommes se sont installés sur cette colline, à l'abri des inondations. En effet, les dalles de calcaires qui forment la colline de Lémenc sont rapidement sèches par rapport aux zones humides des fonds de vallées et le versant oriental présente une exposition favorable à l'installation humaine. Une des seules contreparties à cette situation très favorable est le manque d'eau. Cela a pu être rapidement compensé par le creusement de puits dès la période romaine. Certains ont pu être retrouvés lors de fouilles sur le faubourg Nézin⁵.

² GILLIO 1946, p. 8.

³ VEYRET 1957, p. 11.

⁴ GILLIO 1946, p. 9.

⁵ RÉMY *et al.* 1996, p. 134. Il a été découvert, en 1800, dans une vigne du faubourg Nézin, un puits de plus de 14 m de profondeur, contenant un as d'Antonin le Pieux.

Chapitre 2 – Données historiques

Ce chapitre, loin d'avoir l'ambition de réécrire l'histoire de la Savoie, se veut plutôt être un rappel des événements marquants de l'histoire de cette région, dans le but de contextualiser les étapes de construction de l'église Saint-Pierre de Lémenc. Nous nous attarderons plus particulièrement à la période qui nous concerne dans le cadre de cette étude monographique, c'est-à-dire celle qui va des origines de l'occupation humaine du site jusqu'au XI^e siècle. Ce chapitre veut essayer de faire le lien entre l'histoire de la Savoie et les débuts de l'occupation du site de Lémenc.

Le nom de Sapaudia (ancien nom de la Savoie) apparaît pour la première fois dans l'*histoire* d'Ammien Marcellin, au livre XV, composé vers 385⁶, puis il est mentionné deux fois au V^e siècle, dans la *Noticia Dignitatum* qui fait référence à la flotte militaire d'*Ebrudunum Sapaudiae*, puis dans la *Chronica Gallica* qui nomme la Sapaudia comme étant le territoire donné aux Burgondes en 443. Nous retrouvons seulement trois siècles plus tard, en 806, la mention d'une Savoie (Saboïa) carolingienne, puis en 1160 le titre de comte de Savoie (*Comes Sabaudiae*) qui apparaît avec Humbert II. Même si le nom de Savoie apparaît tardivement, la région est connue et très tôt mentionnée par les auteurs grecs et latins (Polybe, Strabon, Pline l'ancien)⁷.

Les débuts de l'occupation humaine

Les premières traces d'occupation humaine remontent en Savoie au Paléolithique moyen (vers 70 000 avant notre ère). Les vestiges d'un camp néandertalien ont été retrouvés dans la grotte du Barré, à Onnion en Faucigny.

Vers 12000 avant J.-C., on a pu observer les premières incursions de chasseurs magdaléniens. Les traces d'occupation préhistorique restent cependant rares en Savoie.

Dans la deuxième moitié du IV^e millénaire avant J.-C., on assiste à une colonisation néolithique de la province savoyarde.

La fin de l'Âge de Bronze est marquée par un développement du peuplement et par la naissance de la métallurgie alpine (entre 1200 et 700 avant notre ère).

⁶ GUICHONNET 1973, p. 93-94.

⁷ LEGUAY 1983, p. 11-15.

À partir du V^e siècle avant J.-C., deux entités archéologiques distinctes se développent en Savoie : l'est et le centre des massifs alpins voient se développer la civilisation alpine (les vallées de l'Isère et de l'Arc sont occupées par de petites peuplades : les Médulles et les Ceutrons) alors qu'à l'ouest, le plateau savoyard et les massifs subalpins restent des régions ouvertes aux migrations. Lors des grandes migrations des peuples celtes, les Allobroges envahissent la région savoyarde et s'y installent⁸.

L'occupation romaine (120 avant J.-C.-443 après J.-C.)

L'Allobrogie est soumise par Rome entre 125 et 121 avant J.-C., tandis que les autres vallées alpines résistent plus à César et n'entrent dans l'Empire qu'en 15 avant J.-C. La maîtrise des axes de passage vers l'Italie reste un enjeu majeur pour l'Empire romain. Les pistes gauloises sont consolidées et remplacées par des chaussées solides. L'Allobrogie est intégrée dans la province de Narbonnaise, ce qui n'est pas forcément le cas des autres vallées alpines.

Les Alpes occidentales sont alors composées de quatre provinces qui contrôlent chacune une voie de passage :

- Les Alpes Cottiennes, le col du Montgenèvre ;
- Les Alpes Grées, le col du Petit-Saint-Bernard ;
- Les Alpes Pennines, le col du Grand-Saint-Bernard ;
- Les Alpes Maritimes, une voie côtière⁹.

Ces voies de circulation, vont avoir une importance considérable. Les vallées de Savoie ne sont pas des zones isolées dont les Alpes seraient le terminus, mais au contraire, des points de passages et d'échanges qui profitent de la richesse culturelle des voyageurs.

Ces routes antiques sont répertoriées sur des cartes dont la Table de Peutinger est l'exemple le plus connu¹⁰. La station de Lémenc (*Leminco*) y est mentionnée entre *Mantala* (Bourg-Escaval) et *Lavisco* (Les échelles). Elle est située sur une voie consulaire reliant Milan à Lyon et Vienne à travers les Alpes Grées, par le col du Petit-Saint-Bernard (figure 3). Il existait également une route secondaire qui démarrait près de *Lemencum* et conduisait à

⁸ MENABREA 1993, p. 9-10.

⁹ LEGUAY 1983, p. 206-213.

¹⁰ CHEVALLIER 1997, p. 53-56 : La table de Peutinger est une copie médiévale (XII^e-XIII^e siècles) d'une carte antique, trouvée à Worms à la fin du XV^e siècle, elle fut donnée en 1508 à Conrad Peutinger d'Augsbourg, à qui elle doit son nom. Elle est conservée à la Bibliothèque de Vienne (Autriche).

Aquae (Aix-les-Bains) et *Geneva* (Genève). La station de Lémenc est également mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin¹¹.

Un temple dédié à Mercure

De nombreux sanctuaires dédiés à Mercure sont signalés en territoire Allobroge, notamment sur la route qui va du Petit-Saint-Bernard à Vienne. Des vestiges ont été retrouvés à Châteauneuf (Savoie) et à Martigny (Valais-Suisse). Nous pouvons citer le témoignage de César dans *La guerre des Gaules*, VI,17 :

« Le dieu qu'ils honorent le plus est Mercure ; ses statues sont nombreuses, ils le considèrent comme l'inventeur de tous les arts, il est pour eux le dieu qui indique la route à suivre, qui guide le voyageur, il est celui qui est le plus capable de faire gagner de l'argent et de protéger le commerce ».

De nombreux auteurs font mention de l'existence d'un temple dédié à Mercure sur le site de Lémenc. Nous pouvons citer à ce sujet l'historien Léon Ménabré :

« Nous ne possédons aucune notion bien précise sur ce que pouvait être l'antique *Lemnicum* : on doit présumer toutefois que, placée au confluent de plusieurs vallées, cette station n'était pas sans importance. De nombreuses sépultures appartenant à la période romaine y ont été découvertes. On y a trouvé entre autres les fragments d'une statue colossale en bronze, représentant Mercure, fragments décelant ce que l'art a de plus merveilleux et de plus exquis... »¹².

En effet, des vestiges appartenant à une statue colossale ont été découverts à proximité de l'église de Lémenc¹³. Il s'agit d'un caducée en Bronze (figure 4) et de trois doigts dont deux appartiennent à une main droite et un à une main gauche. La statue devait mesurer environ 2,50 mètres de hauteur¹⁴. Il faut cependant préciser que les textes du XIX^e siècle ne mentionnent pas le site exact de la découverte. De nombreux auteurs supposent que le temple s'élevait à proximité de l'actuelle église de Lémenc. Nous pouvons tout de même signaler l'hypothèse de Monique Dacquin¹⁵ qui souligne le fait que des urnes funéraires ont été

¹¹ CHEVALLIER 1997, p. 56-58 : il s'agit d'une sorte de « guide de voyage » du monde antique qui recense les différentes villes-étape et la distance qui les sépare. Les étapes journalières sont recensées d'ouest en est par grandes régions.

¹² MÉNABRE 1847, p. 2.

¹³ PRIEUR 1984, p. 38.

¹⁴ Ces vestiges sont conservés au Musée Savoisien de Chambéry.

¹⁵ DACQUIN 2016, p. 10.

retrouvées dans le clos de la Visitation en 1868-1869¹⁶, à proximité de l'église. Il lui semblerait plus cohérent que le temple se soit situé au cœur de la ville, avec les habitants plutôt qu'au bord d'une route. Il faudrait donc plutôt le situer à proximité de l'actuel lycée Saint-Ambroise, voire dans le quartier du faubourg Nézin. En l'absence de nouvelles fouilles archéologiques, nous ne pourrions confirmer ou infirmer ces suppositions (figure 5).

Les débuts du christianisme dans les Alpes

La période de domination romaine voit aussi se développer le christianisme dans les Alpes. L'étude de cette diffusion se heurte rapidement à la rareté des sources et les légendes à ce sujet sont nombreuses. Pour J.-L. Rochex, auteur d'une histoire de l'abbaye de la Novalaise éditée en 1670, l'église Saint-Pierre de Lémenc devrait ses origines à l'apôtre Saint Barnabé et aurait même été construite du vivant de Saint-Pierre¹⁷.

Alors que le christianisme se développe dès la fin du I^{er} siècle après J.-C. dans les ports provençaux et le sillon rhodanien (Vienne, Lyon), les vallées alpines, plus conservatrices, restent fidèles à leurs croyances et superstitions. Il semblerait que les premiers chrétiens, émigrés ou autochtones, soient apparus au III^e siècle de notre ère d'abord dans la région de Genève, puis rapidement après dans des localités dynamiques comme *Condate* (Seysssel), *Aquae* (Aix-les-Bains), *Axima* (Aime) ou *Lemincum* (Lémenc)¹⁸.

L'installation des Burgondes en Sapaudia (443-516)

Le peuple Burgonde s'installe en Sapaudia sur un territoire donné par Aetius, chef des armées romaines. L'installation de peuples fédérés, sur une zone frontalière est une stratégie très souvent employée par Rome qui crée ainsi une zone de défense. L'avancée dans l'Empire de ce peuple se fait de manière relativement pacifique. On assiste ensuite à une expansion du royaume Burgonde qui va englober une trentaine d'évêchés dont ceux de Genève, de Grenoble et de Tarentaise. Les Burgondes pratiquent la religion arienne mais acceptent la cohabitation avec le catholicisme¹⁹.

¹⁶ RÉMY *et al.* 1996, p. 133-135.

¹⁷ LEGUAY 1983, p. 311-38.

¹⁸ LEGUAY 1983, p. 313.

¹⁹ PARRON 1996, vol. 1, p. 38.

En 517 se réunit le concile d'Epaone ou Epao²⁰ dont les canons vont traiter de la fortune et de la vie des clercs. Selon Odette Pontal²¹, ce concile pourrait être concomitant à la réunion de fondation du monastère d'Agaune, avec l'installation de l'abbé et l'instauration de la règle. Ce concile revêt une importance considérable puisqu'il réunit les évêques de tous les diocèses du territoire Burgonde²².

Entre 516 et 534, le royaume Burgonde s'affaiblit. Il est menacé de l'intérieur par des courants favorables à l'arianisme, et sur ses frontières par les Francs et les Ostrogoths. En 534, Childebart I^{er}, Clotaire I^{er} et Thierry I^{er} s'emparent de la Bourgogne après deux années de lutte²³.

La Sabaudia des Francs et des Rodolphiens (534 - 1000 après J.C.)

En 534, le royaume de Clovis est partagé entre ses descendants. La Savoie revient à Childebart I^{er} (495-558).

On assiste alors à une succession de plusieurs dynasties :

- 534-751 règne des Mérovingiens ;
- 751-888 domination carolingienne ;
- 888-1000 dynastie issue de Rodolphe, Duc ou Gouverneur de Bourgogne Transjurane.

La Savoie appartient à l'Empire carolingien. La *divisio empirii* (partage de l'Empire) mentionne en 806, et pour la première fois, une « *Saboia* » : Charlemagne, selon la coutume Franque, se soucie de régler sa succession entre ses trois fils, Charles, Louis et Pépin. La *Saboia* revient à Charles, de même que la *Maurienna* et la *Tarentesia*, jusqu'au Mont-Cenis et au Val de Suze. Mais Louis-le-Pieux est le seul à survivre à son père, et c'est lui qui en devint l'héritier.

En 843, le traité de Verdun octroya les Alpes du nord à Lothaire I^{er} (843-855). À sa mort en 855, la *Sabauia* fut à nouveau démantelée. Une partie importante du territoire savoyard fut alors rattachée au royaume de Lothaire II (arrière-petit-fils de Charlemagne). Il fut marié de

²⁰ PONTAL 1989, p. 58-71 : devant l'absence de sources fiables, les auteurs divergent sur la localisation exacte d'Epaone. Il pourrait s'agir d'Albon dans la Drôme, de Yenne en Petit-Bugey ou d'Agaune en Suisse.

²¹ PONTAL 1989, p. 61.

²² LEGUAY 1983, p. 332-333.

²³ LEGUAY 1983, p. 334-335.

force à Thiberge (ou Theutberge) avec laquelle il ne put avoir de descendants. Il fit face à un divorce très controversé et se vit dans l'obligation de céder une partie du territoire savoyard à ses frères qui l'avaient soutenu lors de cet épisode. Selon André Perret²⁴, Lothaire II, d'après un acte passé au palais d'Aix-la-Chapelle, donna à Thiberge, son épouse répudiée, ses *villae* de Lémenc et d'Aix-les-Bains « avec leurs maisons et autres édifices, terres, vignes, prés et bois »²⁵.

Cette mention est peu explicite et ne nous permet pas de déterminer s'il existait déjà, au moment de cette donation, un premier édifice religieux sur le site de Lémenc. Thiberge recevra également une vingtaine de propriétés ou *villae* situées dans le *pagus Genevensis* (actuelle Haute-Savoie)²⁶.

Après plusieurs successions, la Savoie fut divisée en deux états : le royaume de Provence, fondé par un Franc du nom de Boson, et la Bourgogne Transjurane (ou second royaume de Bourgogne), créée par un certain marquis ou duc appelé Rodolphe. Ce dernier se fit proclamer roi de Haute-Bourgogne à Saint-Maurice d'Agaune en 889²⁷. Ces deux entités qui divisèrent la Savoie ne furent réunies qu'en 947 au profit de la Transjurane. Ce royaume fut dirigé par son fondateur, Conrad jusqu'au décès de ce dernier en 993. Il fut ensuite transmis à son fils Rodolphe III²⁸. Les Rodolphiens purent ainsi agrandir leur territoire en ajoutant à leurs domaines du Jura des terres situées aux alentours d'Aix, de Lémenc et d'Annecy-le-Vieux. Le paysage agricole resta à peu près le même sous les Burgondes que sous l'occupation romaine : il s'agissait pour l'essentiel de vastes *villae* disséminées sur les pentes montagneuses. Il existait aussi probablement de petites exploitations, certainement issues du démembrement de plus vastes domaines. En dehors de ces sites, les Alpes du Nord restèrent une région très peu peuplée mais malgré tout une porte ouverte sur l'Italie, un passage obligé entre le monde méditerranéen et l'Europe continentale.

C'est sous la domination franque que l'Église, débarrassée de l'hérésie arienne, se structura. Les grands diocèses de Savoie furent constitués : Genève, Maurienne, Tarentaise, Valais

²⁴ PERRET 1960, p. 106.

²⁵ MURATORI 1739 : L'acte est daté du 16 des calendes de février et de la onzième année du règne de Lothaire II. Il s'agit du 17 janvier 866 ou 867.

²⁶ LEGUAY 1983, p. 344.

²⁷ RIPART 1999, vol. 1, p. 81-82 : « [...] la construction politique de la monarchie rodolphiennne fut largement déterminée par le rapport que ses monarques entretenirent avec le monastère de Saint-Maurice d'Agaune, ce Saint-Denis des Rodolphiens, qui fut bien plus qu'un simple *cimetière aus rois*, mais incarna ce « passé vivant » dans lequel les souverains rodolphiens purent puiser leur légitimité royale ».

²⁸ LOCATELLI 2012, p. 70.

(qui comprenait le monastère d'Againe). Le diocèse de Grenoble fut divisé en quatre décanats dont celui de Saint-André qui nous intéresse particulièrement. Il tire son nom d'une petite bourgade située au pied du Granier²⁹ et comprend la ville d'Aix, la cluse de Chambéry (avec l'église de Lémenc), ainsi que la partie méridionale des Bauges. Le monachisme se développa dans les Alpes grâce au rayonnement de deux foyers importants qu'étaient les abbayes de Saint-Maurice d'Againe et de la Novalaise. Les hospices se multiplièrent le long des routes vers l'Italie, notamment aux abords des grands cols (Mont-Cenis, Petit-Saint-Bernard). Cependant, même si le paganisme subsistait au cœur des campagnes, c'est au cours du Haut Moyen Âge que le christianisme se développa en Savoie.

Le X^e siècle resta une période de grande incertitude dans les Alpes, avec de nombreuses invasions, notamment celles des Maures et des Sarrasins, qui durèrent pendant plus d'un siècle. Il semblerait que l'importance de ces invasions ait été fortement amplifiée par la vision romanesque des érudits du XIX^e siècle. Il s'agissait surtout de bandes de brigands qui rendaient les routes incertaines³⁰.

Rodolphe III (966-1032), dernier roi des Deux-Bourgognes

Rodolphe III, dit « le Pieux » ou « le Fainéant » fut probablement élu en 993. Il épousa en 1011 Hermengarde (ou Ermengarde), une proche parente du fondateur de la maison de Savoie, Humbert « aux Blanches-Mains » (figure 6). Il donna à son épouse un territoire considérable qui comprenait notamment des terres situées à Aix, à Lémenc, à Chambéry, avec leurs dépendances (*suis appendiciis*), ainsi que le château de Saint-Cassien, avec les siennes. L'abbé Trépier publie une copie de cet acte qui est daté de 1016 :

De terra Aquis, Lemming, Camefriaco et castro Beati Cassiani.

In nomine sancte et individue Trinitatis, Rodolfus divino nutu rex. – Notum sit omnibus sancte Dei ecclesie fidelibus, tam presentibus quam et futuris, qualiter ob dilectionem care conjugis nostre Irmengarde, donamus ei quandam terram nostri juris coniacentem in comitatu seu in pago Gratianopolitano vel savoiese, hoc esy Aquis cum omnibus suis appendiciis, et Lemmingis cum suis appendiciis, Camefriaco (Camberiaco) cum suis appendiciis, et castrum Beati Cassiani cum suis appendiciis,

²⁹Le village de Saint-André fut détruit dans la nuit du 24 au 25 novembre 1248, à la suite de l'effondrement d'une partie du mont Granier. Le siège du décanat fut alors transféré à Chambéry.

³⁰ GUICHONNET 1973, p. 123. : Le récit de l'enlèvement de l'abbé de Cluny, Maieul, de retour d'Italie, a fortement contribué à l'exagération apportée au rôle des Sarrasins

in proprium et in hereditarium, habendi, donandi, vendendi, comutandi et faciendi quicquid voluerit liberam et firmissimam habens potestatem. Et ut hec a nobis facte credantur et a nemine infringantur manu propria firmavimus et sigillari jussimus. – Actum civitate Argentina, anno Incarnationis Domini M^oXIII.

Signum domni Rodulfi regis pii.

Anno rodulfi regis XXIII

*Ego Franco, vice Paldofi cancellarii, scripti.*³¹

Ce document, particulièrement important pour la compréhension de l’histoire de Lémenc, reste cependant une source qu’il faut traiter avec prudence. En effet, même s’il nous permet de situer géographiquement les biens transférés, il n’en précise pas la nature. Rien dans le texte ne permet de définir s’il existe sur le site, au moment de la donation, des constructions, qu’elles soient de nature religieuse ou autre.

Un second acte, à nouveau publié par l’abbé Trépier, daté de 1029 est intitulé : « Fondation du prieuré de Lémenc, par Rodolphe III et sa femme Hermengarde ». Il ne confirme pas la fondation du prieuré à cette date-là, mais relate plutôt sa donation à l’abbaye bénédictine d’Ainay à Lyon (Rhône).

Sacrosanctae Dei ecclesiae Athanacensi cui Dominus Geraldus abbas mirae sanctitatis vir praeesse videtur. Rex Rodolphus et uxor sua Ermengardi, Regina, casum humanae fragilitatis considerentes, quantum hic in praesenti bonae actionis fructus perciperent, in futuro vero aeternae beatitudinis praemia consequi mererentur : quia dicente Domino, sicut aqua extingit ignem, ita cleemosyna extingit peccatum, consilio Domni Leodegarii Viennensis archiepiscopi suae ecclesiae primatum obtinentis, necnon aliorum honestissimorum vivorum tam laicorum quam clericorum, villam, quae vocatur Lemensis, dederunt : praedictus siquidem abbas corum justis petitionibus compulsus, comuni Athanacensium Fratrum consilio, inibi monachos missit, qui proeorum atque omnium antecessorum suorum animabus sedulo Dei misericordia intervenirent. Praeterea si quis de feudo quod ab eis habere videtur, liberalitate sue eleemosynam facere voluerit monachis, libere et absque ulla consuetudine concesserunt : praeterca vero alibi in villa, quae vocatur Nogerei, mansum unum dederunt et castanearium ejusdem villae mansis appendes, necnon et

³¹ TREPIER 1886, p. 32-33.

prata, quae sub eodem castaneario esse videntur, atque mansum vifredi : signum Rodulphi Regis et domnae Ermengardis Reginae, qui hoc donum fecerunt, et ut in perpetuo inconcussum maneret, scripto firmari jusserunt.

*Signum Umberti comitis ; signum Oddonis ; signum Leodogarii primatis egregii ; signum Artaldi Viennensis Urbis praepositi ; signum domni Ugonis ejusdem urbis ; signum Witfredi de Camberiaci ; signum Amaldrici vicarii*³².

Il y est écrit que :

« Le roi Rodolphe et la reine Hermengarde, suivant les conseils de Léger, Archevêque de Vienne, et de plusieurs autres personnages distingués, tant laïques qu'ecclésiastiques, ont donné Lémenc à l'abbaye d'Ainay, et que l'abbé Gérard, ayant égard aux instances des uns et des autres, et de l'avis des religieux d'Ainay, a envoyé des moines à Lémenc, chargés d'y intercéder le Ciel avec assiduité pour eux et pour leurs prédécesseurs »³³.

Ce document atteste l'occupation du site de Lémenc par les moines bénédictins mais manifestement il ne s'agit pas de la fondation du monastère, mais d'une donation faite à Ainay. La question reste entièrement posée de l'existence ou non de constructions existantes sur le site à cette date-là. Pour de nombreux auteurs, c'est à cette période que correspond l'érection de l'église dite « romane » à Lémenc. Il s'agit d'une extrapolation sur ce que rapportent exactement les sources.

Une légende, relayée par Jean de la Mure (chanoine de Montbrison) dans sa *Chronique de l'abbaye d'Ainay*, fait remonter la fondation de Lémenc par des moines d'Ainay en 546. Cette légende serait relatée dans un missel, aujourd'hui disparu, et qui aurait été imprimé à l'abbaye d'Ainay en 1531. Selon le texte, l'abbé d'Ainay, Anselme, à la suite d'une vision, aurait envoyé deux moines, « en un désert situé en un lieu inhabitable, qui s'appelle le mont Lémant »³⁴. Il semble cependant difficile d'accorder foi à ce récit, l'existence même de l'abbaye d'Ainay n'étant pas attestée à cette date. Ces différents documents soulignent donc une certaine importance du site puisqu'il est cité à plusieurs reprises. Cependant, nous

³² TRÉPIER 1886, p. 36.

³³ RAYMOND 1830, p. 239-240.

³⁴ CARRIER 1998, p. 9.

pouvons déplorer une fois de plus l'absence de documentation concernant les constructions présentes sur le site. Les différentes donations ne précisent pas la nature des biens transférés.

Les premiers comtes de Savoie (X^e-XII^e siècles) et l'expansion monastique

Si les sources concernant les périodes plus anciennes sont peu nombreuses, beaucoup d'historiens, en revanche, se sont penchés sur l'histoire du duché de Savoie. Notre ambition n'est pas ici de faire un traité d'histoire, mais plutôt d'expliquer comment s'est développé le monachisme en Savoie, et au-delà, d'essayer de comprendre dans quel contexte le prieuré de Lémenc a pu se développer.

À l'époque où Hugues Capet est élu roi de France par les grands et les évêques du royaume, un certain Humbert aux Blanches-Mains (né aux alentours de 980) fonde la maison de Savoie. Son histoire est mal connue et, comme pour nombre de fondateurs de dynasties, les légendes sont nombreuses et les sources souvent peu fiables. Il semble cependant attesté qu'il était le propre frère d'Ermengarde, l'épouse de Rodolphe III³⁵. La Savoie est détachée du royaume de France. Humbert est le premier d'une longue lignée à travers laquelle la Savoie va connaître une grande période de prospérité. Comme une grande partie de ses contemporains, il accorde une place importante à l'église, et par le biais de nombreuses donations, sera à l'origine de la fondation de plusieurs monastères³⁶.

³⁵ RIPART 1999, vol. 1, p. 54.

³⁶ DUFAYARD 2014, p. 50.

Chapitre 3 – Contexte archéologique

Ce chapitre a pour objet de définir le contexte archéologique qui encadre le site de Lémenc. Nous étudierons dans un premier temps le cimetière qui jouxte l'édifice, puis nous ferons une synthèse du rapport édité par l'INRAP, concernant des fouilles d'archéologie préventives réalisées en 2015 en contrebas de l'église.

Le cimetière et ses chapelles

La vocation funéraire du site de Lémenc est attestée dès l'Antiquité. Selon Edmond Brocard, des fouilles réalisées par l'Académie de Savoie au XIX^e siècle, auraient mis au jour :

« [...] un ensemble cimétériel composé d'urnes funéraires, d'un cénotaphe en marbre de Vimines, de nombreux sarcophages des époques romaine et mérovingienne, et la présence de chapelles sépulcrales dans l'emprise du cimetière ».

Le cimetière se serait agrandi (toujours d'après des fouilles du XIX^e siècle) selon :

« [...] un plan chaotique, avec ouverture fréquente des tombes à des fins de réutilisation, ou regroupement des os dans des chapelles funéraires transformées en ossuaires »³⁷.

Toujours selon cet auteur, à la fin du Moyen-Âge, le cimetière était une partie de la vaste nécropole qui s'étendait du chevet de l'église actuelle jusqu'à la tour du prince. Il précise que la multiplicité des petits édifices à vocation funéraire, disposés par simple juxtaposition, est une disposition typique de l'époque carolingienne. Timoleon Chapperon fait référence à une petite chapelle, située sous le cimetière, appelée chapelle des *os rangés*. D'après des notes du XVII^e siècle, auxquelles cet auteur a eu accès, cette chapelle contenait un grand nombre d'inscriptions funéraires avec armoiries. Il signale que l'entrée en a été murée, mais que l'escalier d'accès est encore existant. Il n'est pas fait mention de la date de construction de cette chapelle, mais il peut être instructif d'essayer d'en déterminer la localisation³⁸. Cette construction peut faire partie des « obstacles » qui ont perturbé les maçonneries de l'église haute.

³⁷ BROCARD 2000, p. 266-267.

³⁸ CHAPPERON 1863, p. 74.

La visite pastorale du 27 août 1829, exécuté par Monseigneur Antoine Martinet, fait mention du presbytère :

« Cette paroisse jouit d'une maison presbytérale et d'un jardin contigu le tout clos de murs et indépendant. Le presbytère presque entièrement achevé en ce moment vient d'être construit à neuf [...] L'ancien presbytère qui tombait en ruine a été aliéné ainsi que l'ancien jardin³⁹ ».

Les fouilles des jardins ouvriers

En 2015, des fouilles de diagnostic préventif ont été conduites par l'INRAP, sous la direction de Grégoire Ayala, en vue de la création d'une quarantaine de jardins ouvriers au numéro 10 de la rue Burdin⁴⁰. Ce terrain, dont la superficie avoisine les 4386 m², est situé juste en contrebas de l'église de Lémenc. Des sondages ont été effectués sur toute la surface du projet, sous forme de tranchées d'environ 1 m de profondeur. À l'est, des déblais anthropisés laissent envisager une occupation pérenne tout au long de l'antiquité. Ces derniers ont révélé des vestiges maçonnés dont l'étude peut se révéler intéressante pour la compréhension du site. Deux de ces sondages se sont révélés particulièrement productifs. Il s'agit des sondages 2 et 3 (figure 7), tous deux situés à l'ouest de la parcelle.

Le sondage 2

Le sondage 2 (figure 8) révèle des traces de maçonneries, associées pour certaines à des sols bétonnés. Une sépulture a été découverte le long de la paroi nord, et il semble qu'une deuxième soit présente dans la proximité immédiate (coupure du sol 2.2). Les structures dégagées se développent à l'est du sondage, mais il n'a pas été possible d'en déterminer les limites. Il s'agit donc d'un espace ouvert d'environ 12 m² de surface. L'établissement d'une chronologie relative permet d'établir quatre phases d'occupation :

- Première phase : un premier indice d'anthropisation marqué par une structure fossoyée qui n'a pas été fouillée.
- Deuxième phase : un espace représenté par deux sols séparés par un mur de division. Il s'agit d'un mur maçonné qui se développe selon un axe est/ouest. Il a été dégagé sur une longueur de 2,40 m, et sa largeur maximale atteint 1,05 m à l'est du sondage.

³⁹ AD73, 43F124, 27 août 1829.

⁴⁰ AYALA 2015.

La hauteur conservée est d'environ 0,40 m, ce qui correspond à deux ou trois assises. Le parement externe est constitué de blocs grossièrement équarris. La maçonnerie est liée au mortier de chaux gris blanc avec de rares galets centimétriques.

- Troisième phase : un mur maçonné a été mis au jour, mais dégagé partiellement. Il est difficile de le mettre en relation avec les maçonneries citées précédemment, et la fouille n'a pas été suffisamment prolongée pour pouvoir en dégager des hypothèses.
- Quatrième phase : un espace funéraire, représenté par une sépulture située le long de la paroi nord du sondage. Le sujet repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est.

Le sondage 3 (figure 9)

La fouille a permis de restituer les substructions d'un petit édifice à absides, posé sur le sol géologique. Sa construction orientée laisse à penser qu'il s'agit d'un bâtiment à vocation culturelle. Il s'agit probablement d'un édifice à nef unique⁴¹, prolongé à l'origine par une abside semi-circulaire. Le profil de l'abside centrale est saillant, voire légèrement outrepassé. Il semble que l'adjonction des deux absidioles latérales soit postérieure⁴². Le mur principal de l'abside est formé de petits moellons équarris de granite et de calcaire, soigneusement assisés, et fondés très bas (figure 10 et 11). La largeur de la nef est estimée à 6 m dans ses dimensions intérieures. La datation absolue de ces maçonneries n'est pas aisée en raison du manque d'indice chronologique. Il a été retrouvé une monnaie datant de la période constantinienne, datée entre 341 et 348, et des tessons de céramique synchrones. Ces éléments constituent un terminus post quem. La période proposée pour la construction de cet édifice est donc très large entre le Bas Empire et le Moyen Âge central (soit aux environs du XI^e siècle). Tous ces éléments entrent en corrélation pour émettre l'hypothèse qu'il s'agit bien d'un édifice à nef unique, ouvert sur une abside semi-circulaire (légèrement outrepassée), et flanquée à posteriori de deux absidioles. Ce bâtiment avait probablement une vocation culturelle. Les auteurs de ce rapport proposent une hypothèse de restitution qui

⁴¹ Il n'a pas été découvert de vestiges montrant l'existence d'un transept. Dans le cas contraire, il pourrait s'agir d'un bâtiment à plan en croix latine.

⁴² L'étude des maçonneries a en effet permis de mettre au jour deux phases de construction, notamment par l'absence de chaînage entre le mur de l'abside centrale et celui de l'absidiole. Il n'a cependant pas été possible de déterminer si la même césure existe entre le mur de la nef et celui de l'abside principale.

semble séduisante, mais s'appuie cependant sur un nombre limité de vestiges archéologiques (figures 12 et 13).

Conclusion

Les auteurs de ce rapport précisent qu'il faut cependant rester prudents, les fouilles ayant été largement limitées par la topographie du terrain, et les vestiges retrouvés ne sont que très parcellaires et situés dans des zones qui ont été fortement modifiées par des occupations postérieures. L'analyse topographique du terrain précise que l'affleurement des vestiges mis au jour est situé à une altitude d'environ 3 m en-dessous du niveau de circulation de la terrasse supportant l'église actuelle. De ce fait, nous pouvons supposer qu'il s'agit environ de la même altitude que le sol de la crypte. Ce point peut être intéressant à vérifier.

Il semble cependant que la corrélation entre les deux sondages soit difficile à établir. Les maçonneries semblent présenter des similitudes, mais il paraît difficile d'établir un prolongement entre le mur occidental de la nef et le mur mis au jour dans le sondage 2. Il existe des distorsions entre l'orientation des deux maçonneries. La présence d'un squelette dans le sondage 2 peut nous orienter vers une fonction cémétériale à l'origine de cet espace.

Chapitre 4 – Présentation de l'église de Lémenc

Il semble important, à ce stade de notre développement, d'effectuer une présentation de l'édifice qui est l'objet de cette étude. En plus de constituer une donnée documentaire, cette description oblige à une observation qui est la base nécessaire à toute réflexion.

Description générale du site⁴³

L'église de Lémenc est aujourd'hui située dans un quartier de Chambéry dont l'urbanisme s'est densifié. Au moment de sa construction, le prieuré était situé à l'extérieur de la ville, hors des fortifications. Comme nous avons pu le souligner lors de l'approche géographique, le secteur sur lequel s'est développée la ville de Chambéry était, dans l'antiquité, une zone

⁴³ Une grande partie de cette description, outre les observations réalisées sur le terrain, s'appuie sur les plans, coupes et relevés effectués par le cabinet d'architecture Pribetich Aznar, lors d'une étude patrimoniale concernant la restauration de la crypte, commandée par la ville de Chambéry.

humide, occupée par des marécages. Les premières installations humaines se sont faites sur les hauteurs, particulièrement sur la colline de Lémenc.

À l'heure actuelle, l'église, dont l'entrée s'effectue à partir d'une place exigüe, semble être enchâssée, au nord, dans plusieurs constructions et protégée, au sud, un petit cimetière aujourd'hui désaffecté. À l'intérieur de celui-ci, on retrouve quelques monuments funéraires, dont notamment celui de la famille Savoiroux. (figure 14).

Nous pouvons distinguer deux espaces distincts qui seront décrits séparément. Il s'agit tout d'abord de l'église haute, qui est composée d'une vaste nef à vaisseau unique, prolongée par une abside à pans coupés. Sous le chevet de celle-ci se développe la crypte qui peut se subdiviser en trois espaces distincts : la rotonde, la nef et le chevet. Il semble cohérent de débiter la description de cet édifice par l'église haute qui est la partie la plus récente, et qui est venue s'appuyer sur les constructions souterraines préexistantes.

L'église haute

La façade

La façade de l'édifice ne présente aucune homogénéité et semble être le reflet de différentes étapes de construction (figure 15). La porte d'entrée est encadrée par un arc élancé de forme brisée encadré par de fines colonnettes. Cet arc est le seul décor de cette façade austère, à l'exception de l'oculus qui le surmonte. Celui-ci englobe un vitrail récent qui reproduit la croix de Savoie et les clés de Saint-Pierre à qui est dédiée l'église⁴⁴. La rose est encadrée par deux petites ouvertures de forme rectangulaire. La porte d'entrée est surmontée par un auvent moderne, dont la forme épouse celle de l'arc brisé.

La partie basse de la façade présente différentes parties hétérogènes, composées de pierres de grand appareil, et dont le relevé peut être parlant dans le cadre d'une étude sur l'église dite romane (figure 16). De part et d'autre de la porte d'entrée, se devine encore le départ de deux arcs en plein-cintre.

La façade sud de l'édifice mérite aussi une étude plus approfondie dans la mesure où elle présente des irrégularités qui peuvent être le reflet de constructions anciennes (figure 17). Sur cette même façade, s'appuie un bâtiment de plan polygonal qui forme la base de l'ancien clocher (figure 18).

⁴⁴ NOUJAIM 1990, p. 31.

La nef

L'église de Lémenc présente une vaste nef à vaisseau unique qui se développe sur quatre travées. Elle se poursuit par un chevet constitué de trois travées droites et d'une abside à pans coupés tripartite. Au contact avec le chevet, le plan de la nef s'élargit de manière symétrique (2 x 0,55 m). C'est à cet endroit-là de l'édifice que sont situés les deux escaliers nord et sud qui descendent à la crypte (figure 19).

La nef est voûtée d'ogives quadripartites qui reposent sur des culots sculptés, situés à mi-hauteur de l'élévation. Le revers de façade laisse apparaître deux niches, voûtées en plein-cintre, aménagées dans l'épaisseur du mur. La niche sud abrite le reliquaire de saint Concord (figure 20). Nous pouvons observer, dans les maçonneries du mur nord des traces d'éléments qui pourront probablement nous éclairer sur un état antérieur de l'édifice. La deuxième travée abrite le tombeau monumental du général de Boigne⁴⁵ (figure 21). Dans la quatrième travée, le mur nord comporte l'accès à un petit escalier qui conduit à la chaire. Ce dernier a probablement été construit dans le vide laissé par une chapelle dont on peut encore apercevoir les arcs sur les murs (figure 22). Le sol de la nef, notamment l'allée centrale, est recouvert de pierres tombales mises en place lors de son exhaussement en 1827-1828⁴⁶ (figure 23). En partant de l'entrée, les pierres sont identifiées comme suit par Suraya Noujaim :

- Une dalle datée de 1489, dont la légende est effacée ;
- Celle de Justine Fava, fille d'un trésorier (1790) et de Guillaume Majon, marchand (1555) ;
- La pierre de Georges Giraud et de Claude Lombert son épouse, aux armes des deux familles (1528) ;
- Celle de Jean Martin, religieux de Lémenc, représenté sous le capuchon bénédictin (1495) ;
- La dalle suivante, très mutilée, conserve l'effigie d'un chevalier, Guillaume de la Fout (1506) ;
- Finalement celle de Marc Duplastre, seigneur de Vierget (1503).

⁴⁵ Le général de Boigne fut inhumé en 1830. Son tombeau, réalisé par les Cacciatori (sculpteurs italiens), fut amené de Gênes et terminé par Jean Vallet, DACQUIN 2016, p. 18.

⁴⁶ CHAPPERON 1863, p. 75.

Les tombes situées sur le long des murs gouttereaux de la nef sont principalement celles de gens de métier et portent gravés les outils de corporations⁴⁷.

Les chapelles latérales

Les trois premières travées s'ouvrent, au sud, sur trois chapelles sans aucune homogénéité (figure 24). La chapelle la plus occidentale, dédiée à Saint-Martin, communique avec la nef par une vaste arcade en plein-cintre. Elle est voûtée par un grand berceau continu. Au revers de façade, nous pouvons remarquer deux grands enfeus, reposant sur un pilier central en grand appareil. Ils ouvrent sur deux fenêtres situées dans l'épaisseur du mur. C'est probablement dans cette partie de l'édifice que nous pourrions trouver des indices sur l'église antérieure. *A priori*, il subsiste encore une fenêtre à double ébrasement dans le comble de cette chapelle⁴⁸. Cet élément devra être vérifié dans l'analyse archéologique à venir.

La chapelle qui s'ouvre dans la deuxième travée de la nef est recouverte par une voûte d'ogives quadripartites. Son mur sud est percé par trois baies de profil cintré. Elle est séparée de la nef par un arc de profil brisé, plus haut que ceux qui ouvrent sur les deux autres chapelles. C'est *a priori* cette chapelle qui a abrité la châsse de saint Concord lors de la destruction des chapelles nord⁴⁹.

Enfin, dans la troisième travée, s'ouvre une chapelle qui communique avec cette dernière par un arc en plein cintre. Elle est recouverte d'une voûte d'arêtes complexe, et est éclairée par une fenêtre de profil brisé, ornée d'un vitrail représentant Saint Bernard.

La quatrième travée communique au sud, par une porte surmontée d'une accolade, avec une pièce de plan carré, située dans la base de l'ancien clocher. Les murs sont en grand appareil et percés à l'est par une fenêtre très ébrasée. La porte d'accès à cet espace est située au sommet de l'escalier sud qui descend à la crypte. Ce dernier déborde sur la porte ; on pressent dans cette anomalie architecturale des contraintes liées aux constructions anciennes, qui mériteront une attention particulière lors de l'étude du bâti.

⁴⁷ NOUJAIM 1990, p. 33.

⁴⁸ HUBERT 1952, p. 69.

⁴⁹ RAYMOND 1830, p. 254, « Avant la Révolution, la première chapelle à gauche en entrant, était connue sous le nom de chapelle de Lescheraine ; la suivante était celle de Saint Concord ».

Le chevet

Comme nous l'avons remarqué précédemment, le chevet de l'édifice est marqué par un élargissement par rapport à la nef. Il est constitué de deux travées droites et d'une abside polygonale puissamment éclairée par trois grandes fenêtres ornées de vitraux du XIXe siècle, réalisés par un maître verrier Lyonnais du nom de Bégule (figure 25). Les thèmes représentés font partie de l'iconographie classique : la Visitation, l'Adoration, la remise des clés à saint Pierre, la Pentecôte, saint Pierre guérissant un boiteux et le Sacré-Cœur entouré par sainte Hélène et une reine de France non identifiée⁵⁰.

La séparation entre le chevet et la nef est également marquée par une série de quatre marches qui permettent d'englober le volume de la rotonde sous-jacente. Ces marches sont, à l'heure actuelle, recouvertes par une estrade de bois.

La première travée droite du chœur accueille la porte qui permet l'accès à la sacristie.

La crypte

La crypte de Lémenc se décompose en trois espaces distincts (la rotonde, la nef et l'abside) dont les articulations seront des éléments importants à prendre en compte lors de l'étude du bâti (figure 26).

La rotonde

Les escaliers d'accès à la crypte débouchent sur la rotonde. Il s'agit d'un espace de plan circulaire qui se développe autour d'un édicule central, de plan hexagonal (figure 27). Ce dernier est délimité au sol par une margelle de 0,30 m de hauteur par rapport au centre, et de 0,10 m au regard du sol de la rotonde (figure 28). Chaque angle de l'hexagone est surmonté d'une colonne galbée en molasse coiffée d'un chapiteau sculpté. Cet espace ainsi délimité est recouvert d'une coupole dont la clé de voûte est sculptée et présente des particularités intéressantes (figure 29). Cet édicule central est entouré par un déambulatoire voûté en berceau annulaire qui repose, au centre, sur les chapiteaux des colonnes, et à l'extérieur, sur les murs périphériques. L'ensemble du voûtement est réalisé en petits moellons équarris essentiellement en tuf. Le mur externe de la rotonde donne naissance à cinq absidioles, de

⁵⁰ NOUJAIM 1990, p. 34.

plan circulaire, partiellement détruites. Deux d'entre elles accueillent l'accès aux escaliers nord et sud (figure 30). L'absidiole sud est également percée par une fenêtre profonde qui laisse deviner l'épaisseur du mur extérieur. Deux autres absidioles dont on peut deviner le départ permettent la circulation avec les collatéraux de la nef. Enfin, la cinquième dont l'ouverture est légèrement plus grande, communique avec le vaisseau central de la nef (figure 31). Des colonnes engagées dans le mur, de même nature que celles de l'édicule central, marquent l'entrée des absidioles. La partie occidentale de la rotonde est matérialisée par un grand arc de forme circulaire. Ce dernier est matérialisé au sol par une banquette en pierres d'environ 0,30 m de hauteur moyenne (figure 32). Le centre de cet arc est percé, à l'ouest, dans l'axe de la crypte par une ouverture en forme d'oculus installée à la naissance de la voûte et dont l'appui est placé à 1,50 m du sol dallé (figure 33). À l'arrière de cette ouverture, un sondage d'environ 1,60 m de profondeur par 1 m de largeur en moyenne a été pratiqué. Cet espace qui présente diverses couches archéologiques et des traces d'enduit fera l'objet de relevés détaillés lors de l'étude archéologique de l'édifice (figure 34). L'oculus qui présente une surface lisse vue de la crypte, possède un décor sculpté lorsqu'on le regarde de l'intérieur du boyau. Ce décor plat présente des motifs d'entrelacs et de feuillages (figure 35) jugé, selon Isabelle Parron « d'un modèle un peu mou, sans doute moins rigoureux que certaines réalisations carolingiennes italiennes. Elle s'inscrirait très bien dans un contexte sculptural de l'an mil »⁵¹. Cette proposition de datation s'appliquerait aussi, selon elle, aux chapiteaux sculptés des colonnes. Pour certains auteurs, la rotonde était à l'origine d'un bâtiment isolé. Cette hypothèse sera étudiée ultérieurement.

La nef

La partie médiane de la crypte est composée de trois vaisseaux qui présentent un plan irrégulier. Elle est recouverte d'un enduit très épais qui empêche d'observer la nature des maçonneries ainsi que les points de jonction entre les différentes parties de l'édifice (figure 36). Les deux vaisseaux latéraux se courbent vers l'ouest afin de rejoindre les absidioles de la rotonde. Il existe plusieurs arcades qui séparent le vaisseau central des collatéraux. Ces ouvertures présentent un profil irrégulier et semblent être le résultat d'un percement postérieur à la construction. Les trois vaisseaux sont voûtés par un berceau en plein-cintre continu. Selon Isabelle Parron :

⁵¹ PARRON 1996, vol. 2, p. 335-336.

« La construction de cette partie centrale est manifestement maladroite. Il semble que l'on a percé, tant bien que mal, des murs qui appartenaient à un bâtiment antérieur à la construction des nefs. [...] Néanmoins, l'irrégularité du plan traduit bien les contraintes que des dispositions antérieures ou postérieures ont pu entraîner »⁵².

Cette question peut faire l'objet d'une exploration archéologique qui restera cependant difficile en raison des enduits peints qui recouvrent les murs.

Le vaisseau central est recouvert par des peintures datées du début du XV^e siècle qui représentent un décor identifié comme étant des sybilles et des prophètes⁵³. Certaines incohérences dans l'identification des personnages montrent qu'il pourrait être intéressant de reprendre le dossier iconographique de ce décor. L'ouest du décor représente quatre jeunes femmes, richement vêtues, situées aux quatre angles d'un bandeau qui délimite la voûte en berceau de la nef. Elles sont représentées sur un fond blanc orné de rinceaux. Les sybilles sont identifiées par les phylactères qu'elles portent dans leurs mains (figure 37). Il s'agit de la sybille persique, de la sibylle de Tibur, de celle de Samos, et enfin de la sibylle delphique. Ces prophétesses annoncent toutes la venue d'un Sauveur issu du sein de la Vierge. Ce thème iconographique semble peu surprenant dans un espace dédié à la Vierge. Il demeure cependant qu'il s'agit de la seule représentation de sibylles en Savoie, à l'exception des sibylles sculptées qui ornent le tombeau de Philibert le Beau au monastère de Brou (Ain). La partie orientale de la voûte accueille sur un fond vert quatre figures masculines identifiées comme étant des prophètes. Ces quatre personnages ont le regard tourné vers un soleil rayonnant situé au sommet de la voûte qui pourrait symboliser l'inspiration divine. Ils sont identifiés comme des prophètes, mais semblent tous rattachés dans leur iconographie au prophète Isaïe, le grand prophète marial (figure 38). Nous pouvons également signaler, sous la première arcade, un enfant qui joue de la lyre, mais rien ne permet de déterminer s'il s'agit d'un ange ou d'un sujet païen. En conclusion, même s'il semble difficile de donner une interprétation cohérente de cet ensemble, le thème général est l'annonce faite de la naissance d'un Sauveur dans le sein de la Vierge. Il s'agit d'un thème fréquemment repris dans l'iconographie médiévale.

⁵² PARRON 1996, vol.2, p. 334.

⁵³ CARRIER 1998, p. 61-65.

L'abside

Le plan de l'abside est parfaitement inscrit dans celui du chevet de l'église haute. Il correspond à la dernière travée droite et à l'abside polygonale. La coupe longitudinale de l'édifice montre cette superposition (figure 39). Le sol de l'abside est situé légèrement plus bas (une marche) que celui de la nef. L'espace est séparé en neuf compartiments voûtés d'ogives, qui retombent sur quatre piles centrales. Les colonnes polygonales sont recouvertes d'un décor de faux marbre. Les chapiteaux représentent des personnages⁵⁴ dont les regards sont tournés vers la rotonde. Les culots qui supportent les retombées des voûtes le long des murs gouttereaux sont plus sobres et ressemblent à ceux de l'église haute (figure 40). L'éclairage de l'abside est assuré par six petites baies dont l'une est murée. Ces ouvertures sont situées dans la partie haute du mur et sont centrées sous les arcs des voûtes. La fenêtre axiale de la crypte présente des dispositions particulières. Elle est plus grande que les autres et elle est murée à mi-hauteur. Elle n'est plus visible de l'extérieur, mais une incision dans le mur pourrait rappeler sa présence⁵⁵. Selon Edmond Brocard⁵⁶, il pourrait s'agir de l'accès primitif à la crypte. Sur le plan qu'il présente de la crypte (figure 41), il fait apparaître quatre marches à l'extérieur de l'édifice. Aucun document ne nous permet de préciser s'il s'agit de suppositions ou d'observations réalisées à la suite de fouilles. Un sondage à l'extérieur de l'édifice pourrait être éclairant à ce sujet.

Le groupe sculpté de la Mise au Tombeau

L'abside abrite également une mise au tombeau, en calcaire polychrome, placée dans l'axe de la crypte, qui fait face à la rotonde (figure 42). Aucune source connue à ce jour ne mentionne la date de l'arrivée de ces sculptures à Lémenc⁵⁷. Sa présence est mentionnée pour la première fois dans la visite pastorale de 1829, et l'on sait qu'elle provient de l'église des Antonins à Chambéry qui a été détruite en 1862-1863. Il semble cependant qu'elle ait quitté cette église dès 1770, en séjournant peut-être dans la cathédrale de Chambéry jusqu'à la

⁵⁴ PRIBETICH-AZGAR 2014, p. 107, selon les auteurs, ces personnages pourraient symboliser les quatre âges de la vie ou les quatre saisons.

⁵⁵ PRIBETICH AZGAR 2014, p. 113.

⁵⁶ BROCARD 2000, p.278.

⁵⁷ DAQUIN 2016, P. 44-63.

Révolution. Elle est mentionnée en 1617 dans l'inventaire réalisé pour la visite de l'abbé général de Saint-Antoine en ces termes :

« Dans la dite chapelle, du côté du cœur de la dite église, est représenté le Saint Sépulcre de Notre Sauveur, en pierre, relevé en bosse, les personnages fort grands, dorés et peints, bien durement faits et élaborés selon l'art de la sculpture. Auquel sépulcre d'un côté sont les figures et images de la glorieuse Vierge Marie, de Saint Jean l'Évangéliste, des trois Maries et deux anges portant les Mystères de la passion. Et au bout dudit sépulcre, d'un côté est l'image de Nicodème et de l'autre celle de Joseph d'Arimatee tenant le chef et les pieds de Notre Seigneur. Et sur le bas dudit sépulcre, par devant sont trois figures représentant les gardes dudit sépulcre ».

À l'heure actuelle, cet ensemble souffre de l'humidité qui règne dans la crypte et certaines têtes plus fragiles ont été déposées dans un souci de conservation et sont conservées dans les réserves du Musée des Beaux-arts de Chambéry en attendant leur restauration.

Partie 2

-

Étude des sources documentaires

Chapitre 5 – Données relatives à l'édifice

Ce chapitre a pour objet de faire un recensement des sources écrites relatives à l'église de Lémenc et particulièrement de la crypte. Le choix a été fait ici de réaliser un classement par ordre chronologique. Dans un premier temps, nous étudierons les données les plus anciennes dont nous disposons qui sont essentiellement représentées par les visites pastorales. Puis nous aborderons les travaux réalisés après le classement de l'édifice au titre des Monuments historiques en 1900. Enfin, une troisième partie sera consacrée à l'étude des sources contemporaines.

Sources avant le classement au titre des Monuments historiques

Les visites pastorales sont les sources écrites les plus anciennes dont nous disposons. Les informations recueillies à travers leur lecture font souvent mention de l'état de l'édifice et des travaux à réaliser. Les renseignements concernant l'architecture propre au bâtiment sont souvent de moindre importance et décevants.

Les visites pastorales

La visite pastorale de Monseigneur Michel, premier évêque de Chambéry, datée du 15 février 1784, fait état d'une chapelle souterraine :

« [...], plus il y a sous le maître autel une chapelle souterraine sous le vocable de notre dame, [...] cette chapelle est chargée de cinq messes par semaine, et elle est bien entretenue [...] »

Il fait aussi une référence aux chapelles de l'église haute :

« Il y a dans ladite église neuf chapelles dont la première à droite en entrant est sous le vocable de Saint-Martin »⁵⁸

Monseigneur Antoine Martinet, archevêque de Chambéry, effectue une visite à Lémenc le 27 août 1829. Il souligne le caractère ancien de l'église :

« L'érection de cette église remonte aux premiers siècles du christianisme. Elle a été la première église paroissiale de Chambéry ».

⁵⁸ AD73, 43F122, 15 février 1784.

Dans le même document, il nous éclaire sur la crypte :

« Après avoir ainsi procédé à notre visite de l'église paroissiale, nous avons également visité l'église souterraine qui est sous le vocable de la Sainte Vierge que nous avons trouvé dans le même état que tout le reste, c'est-à-dire bien canonique et aussi proprement entretenu que l'église supérieure. L'on y voit à l'entrée Notre seigneur dans le tombeau fait de plusieurs statues de grandeur presque naturelle sculptées »⁵⁹.

La visite pastorale du 27 octobre 1878, effectuée par Monseigneur Pierre-Anastase Pichenot, archevêque de Chambéry, fait une description de la crypte :

« L'église construite à des époques successives est composée d'une crypte et d'un vaisseau supérieur. La crypte appartient aux siècles qui ont précédé l'introduction de l'ogive : elle se divise en trois nefs de médiocre longueur, terminées chacune par une abside formant chapelle : les trois nefs sont séparées par des colonnes aux chapiteaux romans ; à la naissance de la nef principale est un édicule de forme ronde, composé de colonnes couronnées d'un dôme ou d'un dais, le tout enfermant et couvrant une fontaine baptismale de peu de profondeur. L'étendue de la crypte égale le chœur de l'église supérieure »⁶⁰.

Nous pouvons aussi trouver des indications sur l'état de l'église dans la visite du 12 juin 1890, réalisée par Monseigneur François de Salle Albert Leuillieux, archevêque de Chambéry :

« L'église fort belle en elle-même s'embellit encore chaque jour grâce aux générosités de Mr Lachenal entrepreneur ; Depuis 1888 à ce jour, ce chrétien de vieille roche a successivement créé ou restauré : les bénitiers, les fonts baptismaux, la table de communion, les arcs et les colonnes qui supportent la tribune, les balustrades qui protègent la descente à la crypte : qu'il en soit béni ! »⁶¹.

Les travaux d'exhaussement de la nef

Il n'a pas été retrouvé de document relatif aux travaux de rehaussement du sol de la nef, mais ceux-ci semblent indiscutables. Timoléon Chapperon dit à ce sujet :

⁵⁹ Il est fait référence ici à la Mise au Tombeau qui est encore à l'heure actuelle conservée dans la crypte.

⁶⁰ AD73, 43F128, 27 octobre 1878.

⁶¹ AD73, 43F130, 12 juin 1890.

« On a cru aussi devoir exhausser le sol intérieur de l'église, dans laquelle on descendait au moyen de sept à huit marches. Cette opération a diminué d'autant la hauteur de la voûte & en même temps la majesté de l'édifice. On a allégué, pour la justifier, l'humidité ; mais nous pensons que ce motif n'est pas fondé ; car la chapelle fouteraine ne paraît pas trop humide »⁶².

Ce point mérite de retenir notre attention. Nous pouvons effectivement trouver des traces de cette différence de niveau à l'intérieur de l'édifice, particulièrement dans le mur nord, sur lequel nous pouvons remarquer des marches qui descendent à la chaufferie et dans l'escalier d'accès à la chaire (figure 43). Des traces sont également visibles dans l'escalier qui descend à la crypte. Ce rehaussement sous-entend que le chevet de l'église devait à l'origine se trouver très exhaussé par rapport au sol de la nef, si l'on doit rajouter sept à huit marches aux quatre existantes. Si tel est le cas, la disposition de l'église devait être très particulière, avec les marches à l'entrée pour pénétrer dans l'édifice et un chevet très surélevé. Nous pouvons nous demander si l'exhaussement du sol de l'église ne correspondrait pas à un terrassement extérieur. Les exemples d'églises dans lesquelles on descend sont rares, et généralement liés à des contraintes topographiques, ce qui ne semble pas être le cas à Lémenc. Ce point fera partie des éléments à prendre en compte lors de l'étude archéologique. Cette disposition sous-entend également, que si l'on prend en considération le fait que l'escalier menant au chevet a sa raison d'être dans la préservation de la rotonde, les volées supplémentaires devaient se développer plus à l'ouest. Il peut s'agir des marches dont on peut apercevoir le revers dans l'espace situé à l'arrière de l'oculus de la rotonde. Ce point également devra être approfondi.

Le jubé

On sait qu'il existait un jubé, dont il est fait mention le 5 juillet 1795, lors de l'expertise de l'architecte Trivelly, qui écrit :

« Sous la tribune qui sépare l'église d'avec le chœur, il existe toujours à la droite une table d'autel en pierre en bon état [...] Les deux colonnes de la tribune qui sépare l'église du chœur, de même que la voûte sont en état. Il existe des deux côtés de la porte d'entrée du chœur deux petits degrés en pierre pour parvenir sur ladite tribune qui sont en médiocre état, ceux à gauche se trouvent interceptés par un petit

⁶² CHAPPERON 1863, p. 75.

mur. Le parapet de la tribune est à moitié démoli, il n'y a aucun sous pied. Les quatre degrés en pierre qui communiquent au chœur sont en bon état »⁶³.

Cette description est très intéressante. En effet, même s'il semble difficile, à partir de celle-ci, de reconstituer une image fidèle du jubé, nous pouvons en tirer quelques éléments qui pourrait être instructifs. Tout d'abord, nous pouvons dénombrer six marches pour accéder au chœur, deux pour accéder à la tribune, puis quatre supplémentaires pour accéder au sanctuaire. À l'heure actuelle, quatre degrés séparent les deux espaces. Cette différence semble logique si l'on considère que le sol de la nef a été exhaussé d'un mètre environ en 1828.

Un autre élément mérite que l'on y prête attention : la description qui est faite du jubé. Il semble que le passage entre la nef et la tribune se faisait par un accès central entouré de deux petits escaliers de pierre. Il peut sembler particulièrement intéressant de repérer l'emplacement du jubé qui peut nous apporter des renseignements sur les dispositions du chœur et de la nef avant l'exhaussement du sol.

Si l'on se fie à une note manuscrite conservée aux Archives départementales de Savoie, le jubé qui fermait le chœur fut détruit, ainsi que les orgues qui se trouvaient au fond de la nef et les stalles de l'avant-chœur. *A priori*, cette destruction a eu lieu juste après 1795⁶⁴.

Le clocher

L'église de Lémenc se repérait grâce à son célèbre clocher rouge qui se voyait de loin. D'après Timoléon Chapperon :

« L'obituaire de Saint François nous apprend que le 8 septembre 1445, fut arz et brulé le clochier & les cloches de Lémenc. Cest probablement à la suite de cet incendie qu'on entreprit, en 1490, [...] la reconfruction totale de l'églife, qui ne fut définitivement achevée qu'en 1513 »⁶⁵.

Dans la visite pastorale du 15 février 1784, il est ainsi fait mention du clocher :

« Le clocher est situé du côté droit entre le chœur et la nef faite en forme de tour carrée finissant en flèche où sont attachées six cloches »⁶⁶.

⁶³ AD73, L412, 5 juillet 1795.

⁶⁴ CARRIER 1998, p. 28.

⁶⁵ CHAPPERON 1863, p. 72.

⁶⁶ AD73, 43F122, 15 février 1784.

Timoléon Chapperon, qui a pu étudier les sources anciennes, en parle ainsi :

« Lors de la reconfruction de l'églife, on avait bâti un clocher très élevé. Déjà en 1488, l'administrafion de la ville avait voté un fubfide de 200 florins pour aider à l'élever ; [...] Il parait que l'argent manquait pour mener à fin cette entreprife, car le 21 avril 1490, la ville accorda un nouveau fubfide de 200 florins pour achever la conftruction de ce clocher. [...] Ce clocher était appuyé contre l'églife même, vers le milieu de fa longueur, du côté du midi. Il a été détruit en grande partie pendant la révolution françaife ; & il n'en refte plus, dirons-nous, qu'un tronçon »⁶⁷.

Selon Edmond Brocard, ce clocher aurait été bâti sur les fondations d'une ancienne tour de défense, qui aurait servi de base au clocher de l'église romane⁶⁸.

La base de ce clocher est en pierres massives. Il est intéressant de signaler la fenêtre qui s'ouvre à l'est et qui, par comparaison, nous donnera peut-être des indices de datation. Le clocher ne sera pas reconstruit, mais remplacé par une simple tour sur la façade, comme en témoigne la visite pastorale du 27 octobre 1878 :

« La façade de l'église récemment restaurée grâce aux dons de la Grande Chartreuse, Manque encore de quelques aménagements nécessaires et surtout des plus indispensables ornements. La cloche unique faite d'une tour ou d'un campanile, est simplement suspendue au-dessus des pignons de la façade sous une petite construction qui ne peut convenir qu'à une chapelle rurale »⁶⁹.

Cet état de fait semble désoler l'auteur de ce manuscrit. À l'heure actuelle, la situation n'a guère évolué puisque le clocher de Lémenc n'a jamais été reconstruit.

Sources après le classement au titre des Monuments historiques

L'étude des sources écrites concernant les travaux réalisés postérieurement au classement au titre des Monuments historiques concerne essentiellement la crypte qui est l'objet principal de ce travail. La majeure partie des documents conservés est consignée à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine à Charenton (Val-de-Marne), mais il existe aussi un dossier concernant ces interventions aux Archives départementales de Savoie à Chambéry (Savoie).

⁶⁷ CHAPPERON 1863, p. 74-75.

⁶⁸ BROCARD 2000, p. 268.

⁶⁹ AD73, 43F128, 27 octobre 1878.

Les premiers travaux après le classement au titre des Monuments historiques

Une première série de documents relate des travaux qui ont eu lieu en 1905. Ceux-ci sont dirigés par l'architecte en chef des Monuments Historiques, Charles Suisse. Selon un rapport présenté le 15 mars 1904 :

« La crypte de Lémenc [...] est en bon état au point de vue de la solidité »

Il exprime également son désir de :

« [...] débarrasser la crypte et le baptistère de toutes les adjonctions et les modifications de mauvais goût qui sont venues dénaturer leur caractère et leur rendre leur aspect primitif, déblayer jusqu'à l'ancien sol de façon à mettre à jour les bases des colonnes et les sarcophages actuellement enfouis »⁷⁰.

- Ce rapport prévoit aussi la pose de marches d'accès pour compléter les deux escaliers de la crypte. L'enlèvement des terres permit la mise au jour d'une « piscine » située dans la nef de la crypte et découverte par sondages.⁷¹(figure 44)

Un rapport daté du 3 juin 1904 précise que C. Suisse

« [...] a fait exécuter quelques sondages par lesquels il a reconnu que le sol du XI^e siècle a été relevé de 0,35 à 0 m 40, pour raccorder de plein-pied le sol de la partie Louis XII⁷², [...] ; il est probable que l'abaissement du sol fera naître d'autres découvertes »⁷³.

Dans ce même courrier, l'architecte précise qu'il reste des traces de dallage ancien au sol. Il en propose la réfection, ainsi que « l'enlèvement de la fâcheuse grille entourant le baptistère » (figure 45). Il est également prévu, dans la crypte du XV^e, de procéder au déplacement de l'autel, ramené à la travée précédente.

Dans un courrier de C. Suisse, destiné au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, daté du 1^{er} décembre 1904, il est longuement question du débadigeonnage d'une partie

⁷⁰ MAPa, Charenton, 081/073/0011, 15 mars 1904.

⁷¹ B du plan annexé

⁷² Par l'expression « *partie de Louis XII* », l'architecte désigne le chevet de la crypte.

⁷³ MAPa, Charenton, 081/073/0011, 3 juin 1904.

de l'édifice. Cet échange de courriers intervient dans un contexte de négociation du devis.
C. Suisse précise que :

« Le devis ne prévoit pas un débadigeonnage complet [...] mais un débadigeonnage partiel [...]. Une partie seule des voûtes et des murs du baptistère a conservé ses anciens enduits. Le devis prévoit leur consolidation que monsieur l'inspecteur général a rayée. Le reste est recouvert d'un badigeon moderne, les colonnes de la crypte du XI^e d'un lait de chaux, les murs d'un badigeon jaune vif avec arabesques roses. Sur certains points ces couches d'enduits recouvrent des pierres sculptées et des inscriptions intéressantes »⁷⁴.

Par le terme « crypte du XI^e », C. Suisse semble désigner la nef de la crypte par opposition au « baptistère ». Sa dernière phrase semble cependant curieuse dans la mesure où il affirme que des pierres sculptées et des inscriptions sont dissimulées sous les enduits. Dans l'état actuel de la crypte, l'épaisseur des badigeons ne permet aucune observation de ce type (figure 46). Ce passage pourrait laisser supposer que l'architecte a pu observer les murs de la nef avant la pose du badigeon moderne. Cela semble cependant surprenant, les photos de la crypte les plus anciennes conservées à la Médiathèque montrent cette partie de l'édifice entièrement recouverts.

Un courrier daté du 4 mai 1910, écrit par le ministère à destination de l'architecte Bertin, précise que : « À la date du 28 décembre 1907, des travaux ont été autorisés nécessaires pour achever la remise en état de la crypte de l'église de Lémenc à Chambéry »⁷⁵, mais il semble que lors d'une tournée d'inspection en date d'août 1909, ces travaux n'avaient pas encore été effectués.

Dans sa réponse du 4 octobre 1910, Bertin précise que :

« Les travaux sont en cours et seraient achevés sans une assez grosse difficulté qui surgit avec des infiltrations abondantes venant du couvent de la visitation, voisin de l'église de Lémenc. Lorsque les causes de ces infiltrations auront pu être déterminées, j'aurai l'honneur de vous en rendre compte »⁷⁶.

⁷⁴ MAPa, Charenton, 081/073/0011, 1^{er} décembre 1904.

⁷⁵ MAPa, Charenton, 081/073/0011, 4 mai 1910.

⁷⁶ MAPa, Charenton, 081/073/011, 4 octobre 1910.

Il semble que ce problème d'infiltration d'eau et d'humidité soit récurrent dans la crypte. Il subsiste d'ailleurs encore à l'heure actuelle⁷⁷.

Les travaux de 1959

En mai et juin 1959, un échange de courrier traite du déplacement de la Mise au Tombeau à l'intérieur de la crypte. Dans un courrier en date du 22 mai 1959, l'architecte en chef Henry Jullien s'adresse au bureau des classements en ces termes :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai visité cet édifice [la crypte], le 14 mai courant [...] Nous avons examiné la question de présentation du sépulcre classé, qui actuellement est placé dans le collatéral nord. [...]. Dans cette crypte, un autel existe à la partie centrale de l'abside. Nous avons pensé avec monsieur Taralon qu'étant donné la valeur du sépulcre, il y aurait intérêt à présenter celui-ci dans l'axe de la chapelle, et de supprimer l'autel qui, à la rigueur, pourrait être reporté soit devant, soit sur un des côtés. Ainsi cette scène de mise au tombeau aurait tout le développement nécessaire à sa mise en valeur. D'autre part, il semblerait souhaitable de clôturer la travée d'axe ouvrant actuellement sur l'ancien baptistère par une grille à jour, le passage s'effectuant par les collatéraux »⁷⁸.

Il semble que ces travaux aient été effectués puisqu'aujourd'hui, la Mise au Tombeau est située dans la partie orientale de la crypte. Nous ne pouvons cependant observer aucune trace de clôture dans la travée d'axe comme cela avait été indiqué. Aucun indice ne nous permet de déterminer si ce sens de circulation a été mis en place.

Les travaux dans les années 1970

En 1970, un rapport présenté par l'architecte en chef Yves Boiret, préconise une série de travaux. Il est, dans un premier temps, prévu des travaux de maçonnerie, avec une réfection des enduits à la chaux grasse, un assainissement des maçonneries au pourtour de l'abside par drains, et ensuite une réfection du dallage en carreaux de terre cuite. Il est également prévu des travaux de menuiserie, avec la réparation des châssis des baies, et la pose de deux portes à un vantail, au départ des deux escaliers « en frises croisées ». Il préconise également dans tous les châssis en bois, de poser des vitraux neufs losangés⁷⁹.

⁷⁷ PRIBETICH AZNAR 2014, p. 85.

⁷⁸ MAPa, Charenton, 081/073/0011, 22 mai 1959.

⁷⁹ MAPa, Charenton, 081/073/0011, 15 décembre 1970.

Une série de courriers échangés en 1973 prévoit la restauration des peintures. Il semble que ces travaux se soient poursuivis en 1978⁸⁰.

Il semble, selon Edmond Brocard, que c'est lors de travaux effectués en 1972, que l'oculus situé dans la partie occidentale de la rotonde fut mis au jour, découvrant l'espace vide en son revers⁸¹. Nous n'avons pas trouvé, lors de cette recherche, de document faisant mention de cette découverte.

Sources contemporaines

Photos et cartes postales

Les photos et cartes postales anciennes conservées à la Médiathèque du patrimoine nous apportent quelques renseignements sur l'état de la crypte au début du XX^e siècle. Les images (non datées) de la rotonde (figure 47), qui remontent probablement au classement au titre des Monuments historiques, montrent la rotonde recouverte d'un enduit blanc⁸². La Mise au Tombeau est située dans la partie occidentale de la rotonde, mais nous pouvons surtout constater la hauteur du sol qui est plus élevée qu'à l'heure actuelle. Tout ceci correspond bien aux éléments recueillis lors de l'étude faite sur les travaux réalisés par les monuments historiques. Nous pouvons également constater que l'oculus n'est pas encore mis au jour et se présente sous forme d'une niche dans le mur occidental de la crypte (figure 48).

Documents fournis par le diagnostic patrimonial

En 2014, la mairie de Chambéry a fait réaliser un diagnostic patrimonial en vue de la réalisation de travaux de restauration de la crypte. Il s'agit d'une étude très complète du bâtiment qui condense notamment une importante documentation graphique. C'est une donnée essentielle dans le cadre de ce travail dont l'objectif est de développer une étude archéologique de la crypte de Lémenc⁸³. Ce document comporte des plans, des coupes, et divers relevés réalisés dans les différentes parties de l'édifice. Ces éléments sont extrêmement importants et intéressants pour bien saisir les articulations entre les différentes composantes de l'église et particulièrement pour bien comprendre les interactions entre

⁸⁰ MAPa, Charenton, 1996/035/0005.

⁸¹ BROCARD 2000, p. 270.

⁸² MAPa, Charenton.

⁸³ PRIBETICH AZNAR 2014.

l'église haute et la crypte. Tous ces documents seront étudiés en détail lors de l'analyse archéologique.

Chapitre 6 – État de la question

Ce chapitre regroupe différentes questions qui permettent de mieux comprendre le site de Lémenc dans sa globalité. Nous ferons dans un premier temps un récapitulatif des communautés qui se sont succédées dans le prieuré de Lémenc, puis nous verrons quelles ont été les reliques vénérées sur ce site. Une troisième partie sera consacrée au débat qui a préoccupé les érudits du XIX^e siècle concernant la fonction de la rotonde. Nous consacrerons ensuite un paragraphe aux travaux d'Edmond Brocard qui a beaucoup travaillé sur le site de Lémenc et propose différentes hypothèses, avant de faire un état de la bibliographie.

Les différents ordres qui ont occupé le prieuré

Les bénédictins d'Ainay

Il semble attesté qu'Ainay entre en possession des terres de Lémenc en 1029. Comme le rapporte ce texte :

« [...] l'abbé Gérald, ayant égard aux instances des uns et des autres, et de l'avis des religieux d'Ainay, a envoyé des moines à Lémenc, chargés d'y intercéder le ciel avec assiduité pour eux et pour leurs prédécesseurs »⁸⁴.

Les textes ne précisent pas s'il s'agit d'une fondation ou s'il existait une autre communauté avant l'installation des moines bénédictins⁸⁵.

Les Feuillants⁸⁶

Au début du XVI^e siècle, le monastère est en mauvais état. Les Feuillants vont alors remplacer les moines bénédictins. Une bulle du pape Clément VIII, datée du 17 juillet 1604, atteste de ce changement, et donne au prieuré de nouveaux bénéfices. Dès lors, Les Feuillants prennent progressivement la place des bénédictins et sont définitivement installés en 1616. À cette occasion, le prieuré est érigé en commanderie des ordres des Saints Lazare et

⁸⁴ TREPIER 1886, p. 36 : il est probablement fait allusion, dans ce passage, à Rodolphe III et à son épouse Hermengarde.

⁸⁵ DUCHET-SUCHAUX 1993, p. 41-45 : les bénédictins sont des moines qui suivent la règle de saint Benoît.

⁸⁶ DUCHET-SUCHAUX 1993, p. 143 : les Feuillants appartiennent à un ordre monastique bernardin, dérivé de l'ordre cistercien, et suivent la règle de Cîteaux.

Maurice⁸⁷ et il est sécularisé. Claude-Emmanuel Millet, Marquis de Faverges, sera le premier commandeur séculier de Lémenc.

Lors de la période révolutionnaire, les troupes françaises occupent la Savoie et les religieux de Saint-François s'installent au prieuré de Lémenc déserté par les Feuillants qui se sont retirés dans le Piémont. Le culte est interdit à partir de 1794 et l'église est alors saccagée (destruction du jubé, des stalles de l'avant-choeur, de l'orgue et du clocher)⁸⁸. C'est aussi à cette période que fut détruite la chapelle Saint-Michel, située au fond du cimetière, au-dessus d'un caveau sépulcral. Le couvent et le presbytère seront vendus, au nom du gouvernement français, le 4 germinal de l'an VII (24 mars 1799) au sieur Byrde, puis à un autre acquéreur, qui le revendit aux religieuses de la visitation⁸⁹.

Les Visitandines⁹⁰

Après la tourmente révolutionnaire, les habitants du quartier demandent le rétablissement du culte, et commencent des restaurations de l'église, à l'aide de fonds fournis par de grandes familles chambériennes. Les Visitandines occupèrent le prieuré à partir de 1807. Elles se feront construire une chapelle, commandée à l'architecte Melano, qui sera détruite, ainsi qu'une partie du prieuré lors du bombardement de 1944. Les Visitandines seront remplacées en 1956 par les sœurs de Saint Joseph qui quitteront définitivement le site en 2013. Cet espace fait à l'heure actuelle, l'objet d'une vaste campagne de réhabilitation.

Le culte des reliques à Lémenc

Il peut être intéressant de connaître les reliques qui ont été vénérées à Lémenc. L'acquisition de nouvelles reliques peut être, dans certains cas, l'occasion de travaux ou de modifications architecturales.

⁸⁷Cette congrégation résulte de la fusion de deux ordres : celui de Saint Lazare de Jérusalem, fondé en Palestine dans le courant du XII^e siècle, et celui de Saint Maurice, fondé par Amédée VIII, premier duc de Savoie, au château de Ripaille en 1434. La réunion de ces deux ordres s'est faite par Bulle du pape Grégoire XIII le 13 novembre 1572. L'ordre a un objectif d'aide aux malades et aux nécessiteux ; il est profondément lié à la maison de Savoie.

⁸⁸Association des amis du vieux Chambéry, <https://www.amisduvieuxchambery.org/lemenc>, site consulté le 20/07/2018.

⁸⁹RAYMOND 1830, p. 255.

⁹⁰DUCHET-SUCHAUX 1993, p. 155-156 : ordre fondé en 1610 à Annecy, par Saint François de Sales et Jeanne de Chantal. Les religieuses de la visitation suivent la règle de Saint Augustin.

Nous pouvons cependant déplorer une fois de plus le manque de sources fiables, et même s'il est fait plusieurs fois mention de ces reliques, nous n'en avons en général pas la date d'acquisition.

Le culte de saint Concord

L'histoire de saint Concord est tirée du livre des *quatre maîtres*. Ces quatre maîtres, ainsi qu'on les surnommait, étaient des moines franciscains irlandais, auteurs d'une histoire ecclésiastique, datée du début du XVII^e siècle. En 1176, l'irlandais Concord ou Conchoard, évêque d'Armagh de retour de Rome, s'arrêta à Lémenc. Un *Abrégé de la vie de saint Concord*, conservé aux Archives départementales de Savoie précise que le monastère de Lémenc était alors « desservi par quatre-vingt bénédictins »⁹¹.. Concernant le séjour du saint à Lémenc, deux extraits sont susceptibles de nous intéresser. Il est noté « qu'il [saint Concord] fit son adoration devant le très Saint-Sacrement » et que « il allait tous les jours se prosterner au pied d'une croix qui existait à la solitude d'un mont où il faisait son adoration ». Il décéda « en odeur de sainteté » le 4 juin, à l'âge de 56 ans⁹². Deux ans après se créa à Chambéry une confrérie qui le vénérât. Celle-ci fut confirmée le 18 mai 1671 par une bulle du pape Clément X. La famille chambérienne Saint-Severin qui possédait une chapelle dans l'église Saint-Pierre, la donna alors à la confrérie. La translation se fit en présence de toutes les autorités chambériennes. D'après G-M. Raymond, une autre translation de ces reliques avait déjà eu lieu en 1656 et celles-ci avaient été déposées dans une petite chapelle au-dessus du clocher. Le 20 décembre 1827, la confrérie de Saint-Concord et la paroisse passèrent un accord selon lequel il serait fait un échange entre la chapelle Saint-Bernard et celle de Saint-Concord. Les travaux réalisés alors se firent aux frais de la confrérie. Les reliques du saint furent transférées avec une grande solennité le 1^{er} juin 1828⁹³.

Les autres cultes

Il existait sans doute d'autres cultes à Lémenc. Si l'on se réfère une fois encore à G-M. Raymond⁹⁴, le pape Innocent IV, se rendant à Lyon en 1245, aurait offert au monastère de

⁹¹ Ces renseignements sont tirés d'un courrier, écrit le 18 septembre 1859 à Armagh en Irlande, rédigé en français, signé uniquement de deux initiales, (Archives départementales de Savoie, côte 43F362). L'auteur de cette lettre précise qu'il serait l'auteur d'un petit ouvrage ayant pour titre *Le bienheureux Cornelius*.

⁹² RAYMOND 1830, p. 247.

⁹³ RAYMOND 1830, p. 246.

⁹⁴ RAYMOND 1830, p. 243.

Lémenc des reliques de deux des *quatre couronnés*⁹⁵. Selon d'autres auteurs⁹⁶, ces reliques auraient été offertes par le pape Pascal II en 1107, à son retour de France en Italie⁹⁷. Un document conservé aux Archives départementales de Savoie nous informe que « Le pape Pascal II séjourna quelques temps à ce prieuré en 1107 lors de son retour de France en Italie et lui procura ensuite des reliques précieuses »⁹⁸.

À partir de notes manuscrites qu'il a pu consulter, G-M. Raymond, précise que

« Un religieux nommé Dom Nicolas, Sacristain, ayant fait faire, en 1399, une châsse en bois de noyer, garnie de lames d'argent, cette châsse fut bénite par l'évêque de Belley, et que l'on y déposa des reliques du Saint Sépulcre, les reliques des deux Couronnés données par Innocent IV, avec du sang de Saint Maurice et des autres martyrs de la Légion Thébaine, et des reliques de quelques autres saints confesseurs et martyrs »⁹⁹.

Ce récit nous montre donc que le prieuré de Lémenc a pu abriter des reliques importantes. En revanche, rien à ce jour ne nous permet d'établir une corrélation entre l'acquisition de reliques et la justification de la construction de nouveaux bâtiments qui auraient pu les accueillir.

Le même auteur nous précise également que

« En 1497, on avait enseveli dans l'église de Lémenc le cœur, les entrailles et le cerveau de Philippe II septième duc de Savoie, mort à Chambéry le 7 novembre de cette année, et dont le corps avait été transporté à Hautecombe »¹⁰⁰.

Il ajoute que les habitants de Chambéry souhaitent voir établir un monument quelconque pour abriter cette dépouille qui rappelle que la ville a été la capitale de la maison de Savoie.

La visite pastorale du 15 février 1784 fait état des reliques de « [...] Saint-Blaise et Saint-Concors et plusieurs autres saints »¹⁰¹.

⁹⁵ Les quatre couronnés sont quatre saints martyrs de la région de Pannonie, exécutés par Dioclétien au IV^e siècle pour avoir refusé de réaliser une statue d'Esculape commandée par l'empereur. Ils sont les saints patrons des tailleurs de pierre.

⁹⁶ BESSON 1759.

⁹⁷ Le pape Pascal II en 1107, lors de son passage à Lyon, consacre l'église d'Ainay. Lors de son séjour en France, il va rencontrer l'abbé Suger à Saint-Denis puis assister au concile de Troyes.

⁹⁸ AD73, 43F124, 27 août 1829.

⁹⁹ RAYMOND 1830, p. 244.

¹⁰⁰ RAYMOND 1830, p. 247-248.

¹⁰¹ AD73, 43F122, 15 février 1784.

Le débat sur la fonction de la rotonde : baptistère ou martyrium ?

Dans les années 1860, la rotonde de la crypte a fait l'objet d'une forte polémique quant à sa destination d'origine. Ces débats ont contribué à attirer l'attention sur la fonction de la rotonde et peut-être à en faire oublier l'analyse du bâtiment. Certains archéologues, dont Ferdinand de Saint-Andéol¹⁰², y ont vu un baptistère, alors que pour d'autres, dont César d'Oncieu de la Bâti¹⁰³, il s'agissait plutôt d'un *martyrium* ou d'un *ciborium*. La question, posée devant le congrès scientifique de Chambéry de 1863, présidé par Arcisse de Caumont, a fait couler beaucoup d'encre.

La fonction baptismale, défendue par F. de Saint-Andéol, repose essentiellement sur la forme circulaire de la rotonde en laquelle il voit une copie du baptistère du Latran à Rome. Il compare également Lémenc au baptistère de Saint-Sauveur sur l'île de Saint-Honorat (Alpes-Maritimes) et à celui de Fréjus (Var). Nous pouvons opposer à ces comparaisons la forme octogonale des baptistères, alors que la rotonde de Lémenc est de plan hexagonal. Le fait d'affirmer qu'il s'agit d'un baptistère, permet à F. de Saint-Andéol de proposer une datation pour sa construction. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, Chambéry appartenait au diocèse de Grenoble jusqu'au milieu du XIII^e siècle, ce qui justifiait l'absence de baptistère à Lémenc. Selon F. de Saint-Andéol, entre 732 et 739, les armées sarrasines, refoulées de la vallée du Rhône par Charles Martel et Childebrand, pénètrent dans les Alpes par la gorge de Voreppe. L'évêque de Grenoble se réfugie alors avec son clergé du côté de Vienne. C'est à cette époque, selon notre auteur, que fut créé le décanat de Savoie, et c'est ainsi qu'il justifie la construction d'un baptistère à Lémenc. Les fonctions épiscopales sont exercées à Lémenc pendant vingt-deux ans, jusqu'au retour de l'évêque à Grenoble. La date de construction proposée est donc directement liée à la fonction présumée du bâtiment. Il est rejoint dans cette hypothèse par le chanoine Trépier¹⁰⁴, qui a dépouillé les visites pastorales médiévales, et constate que la crypte ne contient qu'un seul autel dédié à la vierge Marie et aucun dédié à un saint martyr. André Perret¹⁰⁵, ancien directeur des Archives départementales de Savoie, voit aussi dans la rotonde de Lémenc un baptistère tardif d'époque carolingienne. L'architecte des bâtiments de France, G. Raymond, précise que :

¹⁰² SAINT-ANDÉOL 1875, p. 3-23.

¹⁰³ ONCIEU DE LA BÂTI 1875, p. 3-23.

¹⁰⁴ TREPIER 1878.

¹⁰⁵ PERRET 1958, p. 111.

« La présence d'une église baptismale à Lémenc durant le Haut Moyen Âge reste hypothétique, mais la mention dans un texte de 1199 d'une église baptismale en ce lieu confirme l'hypothèse de la présence d'un baptistère dont l'implantation pourrait se situer soit sur le parvis de l'église, soit dans une des premières chapelles latérales qui sont des emplacements privilégiés, répondant au rituel du baptême, qui était administré avant de pénétrer dans l'église »¹⁰⁶.

Il semble donc que la fonction baptismale ait bien été exercée à Lémenc, plusieurs sources en font mention, mais comme le souligne G. Raymond, rien ne prouve que la rotonde en ait été le siège.

Pour d'autres auteurs, il ne s'agit pas d'un baptistère, mais plutôt d'un *martyrium* ou d'un *ciborium*. Les modestes dimensions de l'édifice excluent l'hypothèse d'un baptistère. En effet, la cérémonie du baptême n'ayant lieu que quelques jours dans l'année, elle attirait une foule importante qui n'aurait pu trouver sa place dans cet édifice. Nous pouvons également signaler que la disposition de l'édicule central, avec ses colonnes très resserrées, n'est pas non plus propice à une telle cérémonie. C. d'Oncieu signale également l'absence de conduites d'arrivée et de départ pour l'eau et la nécessité, pour une piscine baptismale d'avoir une certaine profondeur. Pour beaucoup d'archéologues, la clé pendante de la voûte de l'édicule central servait à soutenir une lampe, et cela plaiderait donc en faveur d'un *martyrium*. Cette idée est reprise par Edmond Brocard¹⁰⁷ qui voit dans la rotonde de Lémenc une *memoria*. Son hypothèse se base tout d'abord sur la découverte en 1972 de l'oculus sculpté. Pour cet auteur, il s'agit d'une *fenestella confessionis* qui permettait aux fidèles de se recueillir devant les reliques d'un saint déposées au centre de l'édicule (figure 49).

Quoi qu'il en soit, le doute subsiste encore à l'heure actuelle sur la destination initiale de la rotonde ; en effet, même si la fonction baptismale semble devoir être écartée, il est toutefois fait mention « d'église baptismale » à plusieurs reprises¹⁰⁸. L'hypothèse d'un baptistère ne peut cependant être retenue que si l'on considère qu'au départ, la rotonde était un bâtiment isolé. En effet, un baptistère situé dans la crypte d'une église obligerait les catéchumènes à traverser tout l'édifice avant de recevoir le sacrement du baptême, ce qui semble difficilement envisageable.

¹⁰⁶RAYMOND 2000, p. 269.

¹⁰⁷BROCARD 2000, p. 273.

¹⁰⁸TREPIER 1878.

Les travaux d'Edmond Brocard

L'architecte des Bâtiments de France, E. Brocard, propose, à la suite de ses observations et de la découverte de l'espace à l'arrière de l'oculus, une chronologie et une restitution des différents états de construction (figure 50). Pour cet auteur, la rotonde était à l'origine un bâtiment isolé (*une memoria*), construite entre le VI^e et le IX^e siècle, à l'est de l'église mérovingienne, église qui fut agrandie à l'époque carolingienne. Il propose ensuite la construction, au X^e et XI^e siècles d'une tour de défense, située entre le chevet de la crypte et la rotonde, qui servira de base au clocher roman. Cette construction en grand appareil est toujours présente sur la façade sud du bâtiment. Il situe également à cette période, la construction de la nef de la crypte. Entre le XII^e et le XIV^e siècle, il pense que l'église a été agrandie vers l'est, et pour terminer, il mentionne les travaux des XV^e et XVI^e siècles qui concernent l'église gothique et le chevet de la crypte¹⁰⁹. C'est pour lui, lors de cette dernière phase de travaux, que la *memoria* aurait été intégrée sous l'église. Les escaliers d'accès à la crypte auraient été ajoutés au XV^e siècle pour accéder à la crypte depuis l'église haute. Ils auraient été créés en perçant les absidioles surmontées d'une demi-coupoles.

État de la bibliographie

La bibliographie spécifique à l'église de Lémenc

Ainsi que cela a été signalé à plusieurs reprises, l'étude documentaire de l'église de Lémenc et de sa crypte se heurte rapidement à l'absence de sources anciennes. La bibliographie spécifique au site de Lémenc est dans l'ensemble plutôt ancienne, et manque souvent de références vérifiables. Les écrits du XIX^e siècle restent une source d'information précieuse puisque leurs auteurs ont souvent eu accès aux documents anciens avant leur disparition. Il faut cependant rester prudent avec ces documents, les « érudits » faisant souvent preuve d'un certain parti-pris et de peu de rigueur scientifique. Nous pouvons cependant souligner la qualité des travaux de G.-M. Raymond que nous avons cité à plusieurs reprises. Il écrit :

« Nous avons consulté tous les documents que nous avons pu nous procurer, et nous avons surtout profité de quelques notes manuscrites, recueillies il y a près d'un siècle dans les archives de l'Abbaye de Lémenc. L'exacte conformité que nous avons trouvée entre les vestiges encore existants de quelques monuments et les

¹⁰⁹ BROCARD 2000, p. 267-270.

articles de ces notes qui y sont relatifs, a servi à déterminer le degré de confiance que nous pouvions donner à celles-ci »¹¹⁰.

Tout en essayant de conserver un regard critique sur ces travaux, il faut reconnaître leur utilité puisqu'ils ont été réalisés à partir de documents qui ont aujourd'hui disparu. Ils ont été particulièrement précieux pour l'étude historique du site de Lémenc.

Dans les années 1960, André Perret, qui était conservateur des Archives départementales de Savoie, s'est intéressé à l'église de Lémenc et à sa rotonde¹¹¹. Il a écrit plusieurs ouvrages de synthèse, qui reprennent pour la plupart les écrits du XIX^e siècle.

Jean Hubert s'est également intéressé à cet édifice dans la rédaction de ses ouvrages plus généraux : *L'architecture religieuse du haut moyen âge en France*¹¹², et *l'art préroman*¹¹³, dans lequel il développe des comparaisons autour des églises à rotonde orientale.

En 1996, I. Parron, dans sa thèse, consacre un chapitre à Lémenc, après des observations réalisées sur le terrain¹¹⁴. Même si son étude est peu détaillée, elle reste un modèle pour les méthodes d'observation.

Nous pouvons également citer les ouvrages de N. Carrier¹¹⁵ et de M. Dacquin¹¹⁶, qui ont été d'une aide précieuse car très généraux et bien documentés.

Nous avons déjà longuement commenté les travaux d'E. Brocard¹¹⁷ qui, en sa qualité d'architecte des Monuments historiques connaissait très bien le site de Lémenc. Les hypothèses qu'il développe présentent un réel intérêt, mais demandent aussi de respecter une certaine prudence.

Enfin, comme nous l'avons déjà souligné, le rapport de diagnostic patrimonial, réalisé par le cabinet Pribetich-Aznar¹¹⁸, reste une source primordiale en ce qui concerne la documentation écrite.

¹¹⁰ BROCARD 2000, p. 270.

¹¹¹ PERRET 1958.

¹¹² HUBERT 1952.

¹¹³ HUBERT 1974, p. 53-65.

¹¹⁴ PARRON 1996, vol. 2, p. 332-342.

¹¹⁵ CARRIER 1998.

¹¹⁶ DACQUIN 2016.

¹¹⁷ BROCARD 2000.

¹¹⁸ PRIBETICH-AZNAR 2014.

La bibliographie plus générale

Nous ne pouvons omettre, dans ce travail, de citer l'ouvrage de C. Sapin, *les cryptes en France*, qui fait office de référence en la matière. Le chapitre concernant la crypte de Lémenc y est peu développé, mais cet ouvrage reste un outil précieux afin d'essayer de percevoir les caractéristiques propres à cet espace particulier qu'est la crypte. Il sera particulièrement utile lors de l'étude comparative avec d'autres édifices¹¹⁹.

Enfin, l'ouvrage d'E. Vergnolle, *L'art roman en France*, est une étude très complète qui sert de base à notre réflexion. Cet ouvrage est à l'heure actuelle une référence dans ce domaine. L'approche développée par son auteur permet d'aborder la discipline avec des méthodes basées sur l'observation permettant de déconstruire des concepts souvent datés. Il sera également d'une aide précieuse lors du développement de l'étude comparative¹²⁰.

¹¹⁹ SAPIN 2014.

¹²⁰ VERGNOLLE 1994.

Premières conclusions et perspectives d'étude

Bilan du document

Cette étude documentaire nous amène à plusieurs conclusions. Tout d'abord, nous pouvons à nouveau, faire le constat de l'état lacunaire des sources. Le peu de documentation écrite dont nous disposons rendra l'étude du bâti d'autant plus importante pour essayer de déchiffrer les étapes de construction. Le contexte historique qui concerne la fondation du prieuré reste lui aussi entouré d'incertitudes.

En ce qui concerne le contexte archéologique, les fouilles réalisées au 10, rue Burdin restent un élément primordial pour la compréhension générale du site. Les éléments découverts seront importants à prendre en compte pour essayer de saisir les liens entre les différents bâtiments. Les constructions qui entourent l'église seront également des éléments à prendre en compte. Cela sera le cas, notamment, pour les chapelles du cimetière. Tous ces indices peuvent nous aider à mieux comprendre la topographie du site.

Un point important qui ressort de cette étude concerne la documentation. Comme nous avons pu le constater, celle-ci est relativement conséquente, mais la plupart des documents en notre possession restent à prendre avec la plus grande prudence. Cet élément doit rester présent afin d'éviter certaines erreurs d'interprétation.

L'étude archéologique à venir

Ce document reste une base de travail pour l'étude archéologique à venir. Il nous a permis de dégager certains points qui mériteront d'être étudiés et vérifiés par des observations du bâti. Comme nous l'avons signalé, l'étude et la compréhension de la rotonde ne pourront être dissociées de celles de l'église haute. Ces deux parties sont intimement liées et l'édifice supérieur présente des irrégularités qui seront autant d'indices pour essayer d'analyser la crypte. Les premières constatations que nous avons pu effectuer démontrent bien la volonté, lors de la construction de l'église haute, de préserver la rotonde. Il sera particulièrement instructif d'essayer de déterminer des phases de constructions antérieures à celles de l'église actuelle. Il existe dans l'église haute des traces de maçonneries, incluses dans les murs, qui

ont retenu notre attention. Il sera également important d'essayer de retrouver les fenêtres dissimulées sous le comble de la façade sud, qui pourront nous éclairer sur un état antérieur de l'édifice. La base de l'ancien clocher sera aussi un élément à prendre en compte, puisqu'elle semble appartenir à un état antérieur de l'édifice. De même, nous pourrions essayer de retrouver l'emplacement du jubé qui pourrait nous donner des indications sur les accès à la crypte.

L'analyse archéologique se concentrera sur la crypte et particulièrement sur la rotonde. Il est prévu de faire une étude détaillée des élévations et surtout un relevé de l'espace situé à l'arrière de l'oculus. C'est à cet endroit que l'on peut espérer retrouver des indices sur les relations entre la rotonde et des états plus anciens de l'édifice. Le revers d'un escalier découvert dans cet espace est un premier indice d'importance. Les interactions entre la rotonde et la nef de l'église basse seront également prises en compte, même si elles restent difficiles à observer en raison du badigeon qui recouvre les murs. L'étude détaillée des maçonneries sera également perturbée par les nombreuses restaurations dont la rotonde a fait l'objet.

Une des questions qui se pose à propos de la rotonde est de savoir s'il s'agissait à l'origine d'un bâtiment isolé. Nous essaierons d'apporter des éléments de réponse. Nous pourrions également nous interroger sur les accès primitifs à la crypte, ainsi que sur son éclairage. La fonction de l'oculus sera également à prendre en compte. La plupart des auteurs qualifient cette ouverture de *fenestella*. L'utilisation de ce terme induit déjà une notion fonctionnelle qui semble prématurée à ce stade de l'étude. Le thème de la fonction de la rotonde sera également abordé puisqu'il pourra peut-être nous renseigner sur son architecture.

Une part importante du travail de recherche à venir concernera l'étude de la sculpture. Celle-ci est essentiellement représentée par les chapiteaux de la rotonde, mais aussi par le revers de l'oculus. Leur étude, associée à des comparaisons nous permettra peut-être d'avancer des hypothèses de datation¹²¹.

Enfin, le travail de comparaisons pourra s'appliquer à toute la crypte pour essayer d'en comprendre les origines et les différentes phases d'évolution.

¹²¹ Il faudra cependant prendre en compte le fait qu'il peut s'agir de remplois.

Conclusion

Cette étude, même si elle se veut la plus complète possible, n'est certainement pas exhaustive. Les recherches menées au cours de ce travail nous ont amené à plusieurs constatations. La documentation est multiple pour ce site, mais il était important d'en reprendre son étude complète. Nous avons ainsi essayé de développer une méthode de travail qui se veut être la plus rigoureuse et la plus objective possible. Ce travail ouvre la perspective d'une étude archéologique à venir en développant les axes qui pourront être étudiés. Comme nous l'avons montré, trois espaces vont particulièrement retenir notre attention : les parties extérieures à l'édifice, l'église haute et bien évidemment la crypte. Cette dernière fera l'objet d'une étude archéologique détaillée. La méthode employée reposera essentiellement sur une observation minutieuse des élévations afin d'essayer de déterminer des étapes de construction. Nous avons cependant conscience que ce travail sera limité par les différentes restaurations dont a fait l'objet la crypte, mais aussi par la présence d'enduits qui empêchent certaines observations.

De nombreuses questions ont été posées autour de cette rotonde qui fascine par son architecture particulière. Cet édifice majeur de l'architecture religieuse savoyarde a été l'objet de nombreuses études qui chacune à leur manière apportent des éléments nouveaux. Cette étude se veut être une synthèse la plus objective possible et surtout une base de travail pour l'étude archéologique à venir.

Sources

Sources manuscrites

Charenton, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 081/073/0011, *Rapport présenté par Mr l'Architecte Charles Suisse, à l'appui d'un projet de restauration*, 15 mars 1904.

Charenton, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 081/073/0011, *Rapport de la commission des Monuments Historiques par Mr Selmersheimn, Inspecteur Général sur la restauration de la crypte de Lémenc à Chambéry (Savoie)*, 3 juin 1904.

Charenton, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 081/073/0011, *Devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter en vue du déblaiement du baptistère et de la crypte du XI^e siècle*, 1^{er} décembre 1904.

Charenton, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 081/073/0011, *Lettre de Mr le sous-secrétaire d'état des Beaux-Arts à Mr A. Bertin, Architecte des M. H. de la Savoie*, 4 mai 1910.

Charenton, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 081/073/0011, *Courrier de Mr A. Bertin, Architecte des M. H. de la Savoie à Mr le sous-secrétaire d'état des Beaux-Arts*, 4 octobre 1910.

Charenton, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 081/073/0011, *Courrier de Henri Jullien, ACMH à Mr le Directeur Général de l'Architecture, Bureau des Travaux et Classements*, 22 mai 1959.

Charenton, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 081/073/0011, *Rapport présenté par Yves Boiret pour un projet de travaux ayant pour objet la remise en état de la crypte de Lémenc*, 15 décembre 1970.

Chambéry, Archives départementales de Savoie, 4L412, *Teneur de l'acte d'état du bâtiment cy devant dit église de Lemens, au quel a procédé le citoyen Trivelly, architecte*, 5 juillet 1795.

Chambéry, Archives départementales de Savoie, 43F122, *Visite pastorale de Monseigneur Michel, évêque de Chambéry*, 15 février 1784.

Chambéry, Archives départementales de Savoie, 43F124, *Visite pastorale de Monseigneur Antoine Martinet, évêque de Chambéry*, 27 août 1829.

Chambéry, Archives départementales de Savoie, 43F128, *Visite pastorale de Monseigneur Pierre-Anastase Pichenot, Archevêque de Chambéry*, 27 octobre 1878.

Chambéry, Archives départementales de Savoie, 43F130, *Visite pastorale de Monseigneur François de Salle Albert Lenillieux, Archevêque de Chambéry*, 12 juin 1890.

Bibliographie

AYALA 2015

AYALA Grégoire (dir.), Rapport INRAP, *Jardins familiaux, 10 rue Burdin*, Juin 2015.

BESSON 1759

BESSON 1759, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoie*, Nancy, 1759.

BROCARD 2000

BROCARD Edmond, « La *memoria* de l'église Saint-Pierre-de-Lémenc », *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 8^e série (t.1), 2000, p. 261-292.

CARRIER 1998

CARRIER Nicolas, « Saint-Pierre-de-Lémenc, étude historique et guide archéologique », *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, n° 130, Chambéry, 1998.

CHAPPERON 1863

CHAPPERON Timoléon, *Chambéry à la fin du XIV^e siècle*, Lyon, Imprimerie Louis Perrin, 1863.

CHEVALLIER 1997

CHEVALLIER Raymond, *Les Voies Romaines*, Paris, Picard, 1997.

DACQUIN 2016

DACQUIN Monique, « La crypte de Lémenc, un trésor chambérien en péril », *Société des Amis de Chambéry*, Chambéry, 2016.

DUCHET-SUCHAUX 1993

DUCHET-SUCHAUX Gaston et Monique, *Les ordres religieux : guide historique*, Paris, Flammarion, 1993.

DUFAYARD 2014

DUFAYARD Charles, *Petite histoire de la Savoie*, Cressé, éd. Des régionalismes, 2014.

GILLIO 1946

GILLIO Jean, « Chambéry, ses conditions géographiques et son développement », *Revue de géographie alpine*, t. 34, n° 1, 1946, p. 1-55.

GUICHONNET 1973

GUICHONNET Paul, *Histoire de la Savoie*, Toulouse, Ed. Privat, 1973.

HUBERT 1952

HUBERT Jean, *L'architecture religieuse du haut Moyen Âge en France*, Paris, Imprimerie Nationale, 1952.

HUBERT 1974

HUBERT Jean, *l'art préroman*, Chartres, 1974.

LEGUAY 1983

LEGUAY Jean-Pierre (dir.), *La Savoie des origines à l'an mil*, Rennes, Ed. Ouest-France, 1983.

LOCATELLI 2012

LOCATELLI René, « Au cœur de l'arc alpin : le royaume de Bourgogne vers l'an mil », *Le « premier art roman » cent ans après*, Actes du colloque international de Baume-les - Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009, Besançon, 2012.

MENABREA 1993

MÉNABRÉA Henri, *Histoire de la Savoie*, Les marches, Ed. La fontaine de Siloé, 1993.

MÉNABRA 1847

MÉNABRA Léon, *Histoire municipale et politique de Chambéry*, Chambéry, Ed. Perrin fils, 1847.

MURATORI 1739

MURATORI L. A., *Antiquitates italicæ mediæ ævi*, t. 2, col. 121-122, Milan, 1739.

NOUJAIM Souraya, *L'église Saint Pierre de Lémenc*, mémoire de maîtrise sous la direction de Anne Prache, Paris IV, Sorbonne, 1990.

ONCIEU DE LA BÂTI 1875

ONCIEU DE LA BÂTI César, « Mémoires », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et arts de Savoie*, 3^e série, t. 4, 1875, p. 25-57.

PAILLARD 1982

PAILLARD Philippe, *Histoire des communes savoyardes, Chambéry et ses environs*, Roanne, Ed. Horvath, 1982.

PARRON 1996

PARRON Isabelle, *L'architecture religieuse au XI^e siècle dans les diocèses de Maurienne et de Tarentaise*, thèse de doctorat sous la direction de J.F. Reynaud, 4 volumes, Lyon, 1996.

PERRET 1958

PERRET André, *L'église priorale de Lémenc : histoire et description*, Chambéry, 1958.

PERRET 1960

PERRET André, « L'église priorale de Lémenc », *Les monuments historiques de Savoie-1860-1960*, Paris, 1960, p.105-114.

PONTAL 1889

PONTAL Odette, *Histoire des conciles mérovingiens*, Paris, 1989.

PRIBETICH AZNAR 2014

PRIBETICH AZNAR Claude, *Restauration de la crypte de Lémenc*, diagnostic patrimonial, commandé par la ville de Chambéry, Savoie, 2014.

PRIEUR 1984

PRIEUR Jean (éd.), *Époque romaine, collections du musée de Chambéry*, Chambéry, Ed. Musées d'art et d'histoire, 1984.

RAYMOND 1830

RAYMOND Georges-Marie, « Notice historique sur l'église de Lémenc, près de Chambéry », *Mémoires de la Société royale académique de Savoie* (t. 4), 1830, p. 236-255.

RIPART 1999

RIPART Laurent, *Les fondements idéologiques du pouvoir des premiers comtes de Savoie*, thèse de doctorat sous la direction de Henri Bresc, 3 volumes, Nice, 1999.

RÉMY *et al.* 1996

RÉMY Bernard, BALLETT Françoise, FERBER Emmanuel : *Carte archéologique de Gaule-La Savoie*, Paris : Académie des inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la culture, 1996.

SAINT-ANDÉOL 1875

SAINT ANDÉOL Ferdinand, « Un dernier mot sur le baptistère de Lémenc, Mémoires de F. de Saint Andéol », *Mémoires de l'académie des Sciences, Belles-lettres et arts de Savoie*, 3^e série (t.4), 1875, p. 3-23.

SAPIN 2014

SAPIN Christian, *Les cryptes en France*, Paris, 2014.

TRÉPIER 1878

TRÉPIER François (abbé), « Histoire du décanat de Saint-André », *Mémoires de l'académie des Sciences, Belles-lettres et arts de Savoie*, 3^e série (t. 6-7), 1878.

TRÉPIER 1886

TRÉPIER François (abbé), *Recherches historiques sur le décanat de Saint-André : pièces justificatives*, Chambéry, 1886.

VERGNOLLE 1994

VERGNOLLE Eliane, *L'art roman en France*, Paris, 1994.

VEYRET 1957

VEYRET Paul, « Le problème des cluses préalpines : la cluse de Chambéry », *Revue de géographie alpine* (t. 45), 1957, p 9-27.

Sigles et abréviations utilisés

AD73 : Archives Départementales de Savoie

MAPa : Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

Table des matières

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat	3
Remerciements	4
Sommaire	5
Introduction	6
Avertissement	7
PARTIE 1 - CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE	8
CHAPITRE 1 – CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE	9
La Savoie	9
Chambéry et la colline de Lémenc	10
CHAPITRE 2 – DONNÉES HISTORIQUES	12
Les débuts de l'occupation humaine	12
L'occupation romaine (120 avant J.-C.-443 après J.-C.)	13
Un temple dédié à Mercure	14
Les débuts du christianisme dans les Alpes	15
L'installation des Burgondes en Sapaudia (443-516)	15
La Sabaudia des Francs et des Rodolphiens (534 - 1000 après J.C.)	16
Rodolphe III (966-1032), dernier roi des Deux-Bourgognes	18
Les premiers comtes de Savoie (X ^e -XII ^e siècles) et l'expansion monastique	21
CHAPITRE 3 – CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE	22
Le cimetière et ses chapelles	22
Les fouilles des jardins ouvriers	23
Le sondage 2	23
Le sondage 3 (figure 9)	24
Conclusion	25
CHAPITRE 4 – PRÉSENTATION DE L'ÉGLISE DE LÉMENC	25
Description générale du site	25
L'église haute	26
La façade	26
La nef	27
Les chapelles latérales	28
Le chevet	29
La crypte	29
La rotonde	29
La nef	30
L'abside	32
Le groupe sculpté de la Mise au Tombeau	32
PARTIE 2 - ÉTUDE DES SOURCES DOCUMENTAIRES	34
CHAPITRE 5 – DONNÉES RELATIVES À L'ÉDIFICE	35
Sources avant le classement au titre des Monuments historiques	35
Les visites pastorales	35
Les travaux d'exhaussement de la nef	36
Le jubé	37
Le clocher	38

Sources après le classement au titre des Monuments historiques	39
Les premiers travaux après le classement au titre des Monuments historiques	40
Les travaux de 1959	42
Les travaux dans les années 1970	42
Sources contemporaines	43
Photos et cartes postales	43
Documents fournis par le diagnostic patrimonial	43
CHAPITRE 6 – ÉTAT DE LA QUESTION	45
Les différents ordres qui ont occupé le prieuré	45
Les bénédictins d’Ainay	45
Les Feuillants	45
Les Visitandines	46
Le culte des reliques à Lémenc	46
Le culte de saint Concord	47
Les autres cultes	47
Le débat sur la fonction de la rotonde : baptistère ou martyrium ?	49
Les travaux d’Edmond Brocard	51
État de la bibliographie	51
La bibliographie spécifique à l’église de Lémenc	51
La bibliographie plus générale	53
Premières conclusions et perspectives d’étude	54
Bilan du document	54
L’étude archéologique à venir	54
Conclusion	56
Sources	57
Sources manuscrites	57
Bibliographie	59
Sigles et abréviations utilisés	62
Table des matières	63

RÉSUMÉ

La crypte de l'église saint-Pierre de Lémenc à Chambéry a souvent suscité la curiosité des archéologues et des érudits. Situé sur une voie de circulation entre l'Italie et la France à travers les Alpes, le site présente des traces d'occupation dès l'antiquité, et il s'agit probablement de la plus ancienne église de Chambéry. Sa vocation première, entre baptistère et martyrium, a été l'enjeu de nombreux débats. Des découvertes archéologiques réalisées en 2015 suite à un rapport de diagnostic préventif permettent d'apporter un regard nouveau sur la topographie du site. Ce mémoire présente une synthèse de la documentation concernant l'église de Lémenc. Il reprend une étude détaillée des sources, l'objectif étant de préparer une étude archéologique qui sera réalisée dans un second temps. Cette étude monographique a pour objet, en utilisant les techniques de l'archéologie du bâti, de reprendre l'étude de la crypte, en se concentrant sur sa partie la plus ancienne, la rotonde. Les articulations entre les différentes parties du bâtiment nous renseigneront sur les étapes de construction et nous permettront peut-être d'avancer des hypothèses de datation. Ces hypothèses seront étayées par une étude de la sculpture monumentale et par des rapprochements avec des édifices religieux présentant des rotondes. L'enjeu d'une telle recherche est de témoigner de l'état des connaissances sur cet édifice et de recenser les indices de construction.

MOTS CLÉS : architecture, archéologie, crypte, Chambéry, Moyen Âge, rotonde, Saint-Pierre de Lémenc.

SUMMARY

The crypt of Saint-Pierre of Lémenc's church in Chambéry often aroused the curiosity of scholars and archaeologists. Located on a passageway between France and Italy through the Alps, the site of Lémenc has shown signs of occupation since Antiquity. In addition, the church of Lémenc is probably the oldest church in Chambéry. Its original vocation, either a baptistry or a martyrium has been the subject of many debates. Recent archaeological discoveries offer us a fresh look at the site's topography. The purpose of this dissertation is to present a summary of the documentation about the church of Lémenc. It resumes a detailed study of the sources, the objective being to prepare an archaeological study which will be carried out in a second time. By means of technics of archaeology of buildings, the aim of this monographic study is to resume the study of the crypt, focusing on its oldest part, the rotunda. The embeddings between the different parts of the building will tell us about the stages of construction and we may be able to advance dating hypotheses. Those assumptions will be supported by a study on monumental sculpture and by comparisons with religious buildings with rotundas. The stake of such a research is to testify to the state of knowledge on the crypt of Lémenc and to identify building indices.

Keywords: architecture, archaeology, crypt, Chambéry, medieval, rotunda, Saint-Pierre of Lémenc.

La rotonde de Lémenc (Chambéry, Savoie), cliché Pierre Huvé, juillet 2017.